

mars

bio
2|05

actualités

Le magazine du mouvement bio

Le cosmos de Maria Thun

**Un baromètre des zones
sans OGM**

**L'agriculture biologique peut-
elle accepter les hybrides?**



BIO 01.05.05

50 kg de sel pour bétail
par 100 kg de MINEX / composés minéraux UFA, du 7.03.05 au 22.04.05

NOUVEAU:
UFA 193-7  riche en phosphore
UFA 994-7  riche en magnésium

ÉPROUVÉS:
UFA 990 VITA EXTRA vitamines et oligo-éléments
UFA 998 Biotine pour moutons et chèvres
UFA 999 Bacs à lécher pour ruminants et chevaux

www.ufa.ch

Dans votre **LANDI**


GRATUIT

Alimentez vos cultures naturellement

Trapper[®] liquide

Engrais azoté organique pour la production biologique
Haute concentration en azote
Application par pulvérisation et arrosage

marque enregistrée d'Omya AG
classe de toxicité libre

 **Omya (Schweiz) AG**
AGRO CH-5745 Safenwil, Tel. 062 789 23 41
www.omya.ch



En de bonnes mains

Notre gamme bio pour 2005



TASSILO
ME et MG très précoce
Pour les zones maïsicoles limites et les semis tardifs.

FJORD
ME et MG mi-précoce
Très robuste et bonne aptitude au battage.

ROMARIO
ME et MG mi-tardif
La qualité sûre et attestée.

GAVOTT
ME et MG mi-tardif
Des rendements convaincants.

AMADEO + NATHAN
Deux nouveaux mixtes pour 2005, mi-précoces
Testées officiellement depuis un an seulement.
Essayez ces nouveautés en 2005 déjà!

SEMENA SA
Birsigstrasse 4, 4054 Bâle
Tél. 061 281 24 10
www.kws.com

KWS

Ensemble nous posons les jalons du futur.

Orange est une marque déposée de KWS

4 cosmos. Le point sur l'influence des constellations.

Voilà 52 ans que l'Allemande Maria Thun fait des recherches sur les influences que les constellations cosmiques exercent sur la croissance des plantes, et voilà 42 ans qu'elle publie son calendrier des semis maintenant édité en 25 langues. Le bio actualités s'est entretenu avec elle de son travail et d'une particularité suisse.

6 ingénierie génétique.**Il y a toujours plus de régions sans OGM.**

En Europe, toujours plus de régions – actuellement 3600 – se déclarent exemptes de cultures OGM. En Suisse, lancement de l'action «Communes sans OGM»: des contrats permettent aux agriculteurs de déclarer qu'ils renoncent aux OGM. Le bio actualités introduit un «baromètre transgénique» pour tenir informés ses lecteurs et lectrices.

8 production végétale. L'agriculture biologique peut-elle accepter le seigle hybride?

Les variétés hybrides dominent les cultures biologiques de maïs et de légumes. Aucune réflexion n'a été menée dans ces deux domaines, mais c'est heureusement encore possible pour les céréales. La Commission technique Grandes cultures de BIO SUISSE aimerait exclure le seigle hybride des cultures bio et de l'importation à partir de 2007. Que se cache-t-il là-dedans?

11 production végétale. Deux nouvelles variétés de blé d'automne recommandées.

La liste des variétés de blé d'automne recommandées en agriculture biologique en contient deux de plus: Ataro et Pollux.

14 production végétale.**Colza: une culture intéressante mais délicate.**

Le colza irait en fait très bien dans la rotation culturale de nombreuses fermes biologiques de grandes cultures. Le marché existe, mais c'est une culture exigeante et risquée.

17 marché du lait. Les nœuds du «Modèle 2A».

L'application du modèle 2A choisi par l'AG de BIO SUISSE pour la gestion du marché du lait progresse. Des problèmes apparaissent dans le traitement des fromageries et des laiteries régionales. Et il y a aussi des problèmes juridiques.

13 cahier des charges et règlements**16 BIO SUISSE****18 divers****13 petites annonces****20 agenda****22 le dernier mot. Courrier des lecteurs.****24 impressum**

Couverture: Maria Thun continue ses recherches sur les constellations.

Alfred Schädeli

Église et certification

Le 20 avril 2005, l'AD (Assemblée des délégués) de BIO SUISSE mettra un point final à une controverse qui dure depuis des années, celle de savoir qui a le droit de certifier les fermes Bourgeon. BIO SUISSE avait été créée dans le but d'unifier dans toute la Suisse les labels, les cahiers des charges, les contrôles et la certification. C'était devenu nécessaire: encore à la fin des années hui-



tante, le directeur de l'OFAG de l'époque, Jean-Claude Piot, parlait, en faisant allusion aux cinq principales organisations bio, d'une «religion avec cinq églises». Sa présentation commune avec le Bourgeon a depuis lors permis à l'agriculture biologique de se renforcer.

Le monopole de certification de bio.inspecta y a notablement contribué. Les monopoles peuvent aussi être source d'inertie et d'immobilisme. C'est le motif qu'avait invoqué Niklaus Wynistorf lorsqu'il avait créé Bio Test Agro (BTA), dont les structures légères et le cadre paysan ont fait bouger les choses, baisser les prix et s'améliorer l'efficacité des contrôles. Aujourd'hui, cette société fait partie du paysage des contrôles en Suisse allemande. BIO SUISSE ne s'est pas compromise en accordant à BTA le droit de faire des contrôles, puisque la certification passait toujours par une seule société choisie par BIO SUISSE, ce qui permettait de garantir une certification uniforme. L'ouverture de la certification supprimerait cette fonction d'harmonisation. Avec pour conséquence que BIO SUISSE devrait prendre les rênes en main et déterminer elle-même les règles pratiques de la certification. BIO SUISSE aurait alors la lourde tâche de définir et d'appliquer des critères d'accreditation permettant de garantir que tous les certificateurs agréés travaillent selon les mêmes normes dans tout le pays. Si BIO SUISSE réussit cela, la concurrence pourra apporter quelque chose aux fermes bio sans que le Bourgeon y perde en crédibilité. Si elle n'y arrive pas, l'agriculture biologique de ce pays aura très vite des problèmes – et se construira de nouvelles églises.

Alfred Schädeli

Maria Thun: «Les planètes n'ont plus d'influence lorsque les sols sont trop peu vivants»

Voilà 52 ans que l'Allemande Maria Thun fait des recherches sur les influences que les constellations cosmiques exercent sur la croissance des plantes, et voilà 42 ans qu'elle publie son calendrier des semis maintenant édité en 25 langues. Le bio actualités s'est entretenu avec elle de son travail et d'une particularité suisse.

bio actualités: *De plus en plus d'agriculteurs et d'horticulteurs tiennent compte des constellations, et cela pas seulement en agriculture biologique, mais aussi en agriculture conventionnelle. Il y a sur le sujet de nombreuses publications qui se contredisent en partie. Comment faire pour s'y retrouver?*

Maria Thun: Quand nous avons publié notre premier calendrier des semis en 1963, il n'y en avait aucun autre de ce genre, alors qu'il y a aujourd'hui une trentaine de calendriers lunaires rien que pour l'espace germanophone. La plupart sont basés sur l'ancienne répartition des signes utilisés par exemple pour les horoscopes, donc leurs données ne sont pas justes. Je reçois à ce sujet de nombreuses lettres de gens qui sont complètement désorientés parce qu'ils ne savent plus ce qu'il faut croire. Notre calendrier présente ce qui se passe vraiment dans le ciel, dans quelles constellations du zodiaque se trouvent réellement la Lune et les planètes, ce que chacun peut d'ailleurs vérifier lui-même.

Comment interpréter ces divergences?

Thun: La Lune passe des périodes différentes dans les constellations. Il y a des constellations comme la Balance où la Lune reste à peine un jour et demi, et d'autres comme la Vierge où elle reste quatre jours. Dès qu'on suit un calendrier où la Lune passe partout deux jours, on tient compte de constellations qui ne correspondent plus à ce qui se passe dans le ciel. La répartition des signes du zodiaque a été établie par les Grecs de l'Antiquité, et c'était correct à cette époque, mais, vu que la position du Soleil change d'un degré tous les septante-deux ans, cela ne peut plus être

correct après deux mille ans puisque le zodiaque s'est décalé pendant ce temps d'une constellation moyenne.

Il s'agit donc d'un vieux savoir qui n'a pas été renouvelé?

Thun: Exactement. La même chose est d'ailleurs valable pour les anciens dictons

«Lorsqu'on met trop d'engrais, seuls les rythmes de la pleine lune parviennent encore à s'exprimer par des rendements supérieurs, mais aussi par une diminution de la qualité.»

paysans: à la Saint-Joseph on fait ça, à la Saint-Pierre cela. Ces constatations étaient valables à l'époque où elles ont été faites,

mais vu que la position du Soleil vu de la Terre a changé, ces règles ne sont plus valables. Ces dates sont en effet cosmiquement décalées de deux ou trois semaines. Si on voulait retravailler là-dessus, il faudrait faire de nouvelles recherches. Nous avons commencé, mais cela aurait donné tellement à faire que nous avons finalement abandonné.

Les dictons paysans sont souvent régionaux ou même locaux. En est-il de même pour les constellations?

Thun: Du point de vue germanophone, la Suisse est justement un bon exemple à cet égard: les Suisses sont le seul peuple qui connaît la lune montante et la lune descendante. Les Autrichiens attribuent à la lune croissante ce que les Suisses disent de la lune montante et à la lune décroissante ce qu'ils disent de la lune descendante. Dans tous les autres pays germanophones, on n'observe que la lune croissante et décroissante.



«Je ne travaille pas seule»: Maria Thun et son fils Matthias Thun.

als

Les constellations influencent-elles la croissance des plantes lorsque ces dernières reçoivent des engrais chimiques?

Thun: J'ai écrit une fois que les rythmes cosmiques n'agissent pas de la même manière sur les plantes quand on travaille avec des engrais minéraux. Un paysan conventionnel m'avait alors écrit que je ne devais pas me figurer que la lune brille seulement pour les anthroposophes. Il travaillait depuis des années d'après le calendrier des semis et obtenait de ce fait les meilleurs résultats.

Et que lui avez-vous répondu?

Thun: Je lui ai écrit que cela montrait qu'il était un très bon agriculteur et qu'il avait trouvé la juste mesure dans le domaine de la fertilisation. Car en fait, lorsqu'on met trop d'engrais, seuls les rythmes de la pleine lune parviennent encore à s'exprimer – par des rendements supérieurs, mais aussi par une diminution de la qualité.

Les constellations agissent-elles différemment en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle? Lors du congrès agricole, vous avez mentionné l'importance particulière des préparations biodynamiques.

Thun: Il y a un siècle, des paysans attentifs ont remarqué que leurs semences ne germaient plus, que leurs herbages ne suffisaient plus à nourrir leur bétail et que la qualité des fourrages n'était plus la même. On avait constaté alors que les forces vitales de la terre s'affaiblissaient. Rudolf Steiner avait ensuite expliqué que l'évolution était déjà si avancée que les forces créatrices, qui dirigeaient tout auparavant, se retiraient de la terre. L'homme a atteint un point de son développement qui le rend capable de reprendre cette tâche.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

Thun: On peut en voir la première conséquence dans le développement de la fumure minérale, mais c'est un développement qui ne revitalise pas nos sols. Ça permet bien sûr d'augmenter les rendements, mais pas d'améliorer le complexe argilo-humique. La régression du potentiel nutritif

Qu'est-ce que l'agriculture a à voir avec le cosmos?

Plus de cinq cents biodynamistes et autres personnes intéressées par l'agriculture biologique venus du monde entier se sont rassemblés début février au Goetheanum pour le congrès agricole annuel. Ce rassemblement de quatre jours était consacré au thème «l'agriculture et le cosmos». De nombreuses conférences ont été données dans la grande salle. Les participants avaient aussi la possibilité d'approfondir la matière en participant à des groupes de travail et à des séminaires. Une des particularités de la biodynamie est de tenir compte des rythmes cosmiques dans son travail. La question des interactions entre la vie sur la terre et le firmament a cependant largement débordé l'agriculture biologique pour acquérir une grande popularité. Même des journaux agricoles comme le «Schweizer Bauer» publient régulièrement des calendriers lunaires indiquant les moments adéquats pour les semis, les soins aux cultures et les récoltes. Wolfgang Held, cosmologue du Goetheanum, s'est demandé comment cet intérêt croissant pour les phénomènes célestes peut s'expliquer. «Si nous considérons le firmament», a-t-il constaté, «nous entrons

dans le silence et l'apaisement». Regarder le ciel est selon lui en effet comme regarder dans notre âme, et cela nous permet de vivre une intériorité qui a été fortement négligée au cours des dernières décennies.

Rudolf Steiner, le fondateur de la biodynamie, pensait qu'on peut considérer la croissance des plantes comme un miroir de la régularité cosmique. Ernst Michael Kranich a exposé cette idée en montrant à l'aide de nombreux exemples comment les formes des orbites des planètes trouvent leur expression dans des organes végétaux comme les germes, les feuilles, les fleurs et les fruits. C'est ainsi par exemple que la révolution de Vénus autour de la Terre trace en huit ans une forme basée sur le nombre cinq qui ressemble beaucoup à une rosacée.

Outre les conférences techniques, les participants ont aussi pu profiter tout au long du congrès d'une riche offre artistique que la plus souvent reliée à de la musique que les auditeurs pouvaient, conformément au thème général, entendre comme de la musique des sphères.

als

était aussi due au fait que les planètes ne pouvaient plus agir sur les sols dévitalisés. On peut contrer cela en recourant aux préparations biodynamiques que Rudolf Steiner a proposées en 1926 dans son Cours aux agriculteurs.

Mais il y a plus d'agriculteurs bio que de biodynamistes – ceux qui utilisent les préparations biodynamiques.

Thun: Il y en a aussi beaucoup parmi eux qui travaillent d'après les rythmes cosmiques. Nous avons fait de nombreux essais en utilisant des infusions faites avec les plantes des préparations. Nous avons obtenu de bons résultats, et ces infusions sont beaucoup utilisées en agriculture biologique. Et ceux qui font de bonnes expériences avec ces infusions finissent quelquefois par utiliser aussi les préparations biodynamiques.

Vous éditez votre calendrier des semis depuis 1963, et il sort maintenant en 25 lan-

gues. Avez-vous déjà songé à arrêter?

Thun: Non, pourquoi me demandez-vous ça?

Vous avez tout de même huitante-trois ans.

Thun: Je ne suis plus seule pour faire ce travail. Mon fils Matthias y contribue pleinement depuis 1972, et le fils de ma fille étudie la chimie pour pouvoir reprendre le laboratoire. Ils ont si bien grandi dans ce contexte qu'ils peuvent continuer sans moi... on ne peut quand même pas rêver vivre éternellement! Tant que je suis encore là et mentalement capable, je continue à travailler dans le domaine d'essais et à donner des conférences.

Mettez-vous encore la main à la pâte dans votre jardin?

Thun: Jardin, jardin... nous avons en fait cinq hectares d'essais et il y en aura bientôt encore davantage. Mais si, j'y travaille encore... tant que ça va bien.

Alfred Schädeli

Il y a toujours plus de régions sans OGM

En Europe, toujours plus de régions – actuellement 3600 – se déclarent exemptes de cultures OGM. Un congrès sur le sujet réunissant 150 politiciens, scientifiques et représentants des consommateurs de plus de 30 pays s'est déroulé fin janvier à Berlin. Le processus est très dynamique. Essai de vue d'ensemble.

Il y a actuellement en Europe 3600 régions qui se sont déclarées exemptes de cultures transgéniques. Il s'agit là de régions extrêmement diversifiées qui vont de quelques fermes à des pays entiers. Vu que l'absence d'OGM est proclamée à tous les niveaux imaginables, même les initiés ont de la peine à en garder une vue d'ensemble.

Un congrès sur le sujet organisé par Genet, le réseau européen des anti-OGM, qui s'est déroulé fin janvier à Berlin, a rassemblé 150 personnalités de plus de 30 pays: représentants de gouvernements régionaux, paysans, scientifiques, activistes, avocats, experts en protection de la nature, représentants des consommateurs. Tous ont fait le voyage de Berlin parce qu'ils poursuivent le même objectif: leur région doit rester exempte d'OGM.

Le refus de la coexistence

Pratiquement toutes les législations européennes contiennent le principe du voisinage des cultures OGM et des variétés non

transgéniques, comme c'est par exemple le cas en Suisse. La majorité des participants à ce congrès refusent ce concept de coexistence parce qu'il préprogramme de sérieux conflits qui ne peuvent être évités que si des régions entières se proclament exemptes d'OGM. Diverses propositions ont été présentées lors du congrès.

Les producteurs d'OGM

En Europe, c'est en Espagne et en Roumanie qu'on trouve le plus de cultures transgéniques. L'Espagne en cultive près de 20'000 hectares même si quelques provinces comme Castilla la Mancha se sont proclamées exemptes d'OGM. Une interdiction des OGM est en discussion en Catalogne, et un moratoire de cinq ans a été institué au Pays Basque et en Andalousie. La résistance est en train d'augmenter au sein de la population espagnole.

Ceux qui ont les mains propres

Quelques pays, et en tout premier la Grèce, se sont déclarés opposés aux manipulations génétiques dans l'agriculture. Il s'agit toutefois toujours de décisions de parlements régionaux, pas de l'État. C'est la même chose en Hongrie, qui misait à fond sur les cultures OGM il y a encore seulement quelques années mais qui n'a pas trouvé de débouché pour les produits. Suite à cela, les 31 provinces hongroises se sont proclamées exemptes d'OGM.

Un actif et puissant mouvement citoyen s'est

aussi constitué en Italie. Plus de 1800 communes et 14 régions ont banni les OGM de leurs terres. On estime que 80 % de la surface de l'Italie peut ainsi être déclarée exempte d'OGM. La plus grande fédération agricole italienne, les «Coldiretti», combat l'utilisation de l'ingénierie génétique dans l'agriculture pour protéger les marques italiennes de qualité. Cette fédération peut compter sur le soutien des consommateurs.

Par delà les frontières

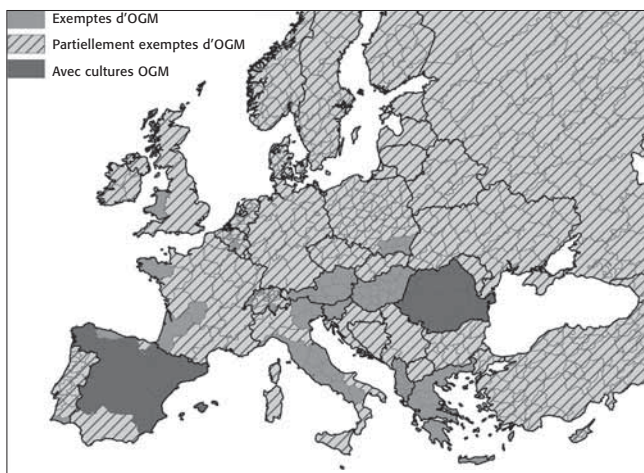
Dans les Alpes orientales, une opposition transfrontalière s'est organisée comme «Région bio sans OGM Alpe-Adria». La Slovénie en fait entièrement partie ainsi que les Länder du sud de l'Autriche et les provinces du nord-est de l'Italie. En Autriche, tous les Länder sauf Vienne ont proclamé le bannissement des OGM.

Une autre région supranationale est la Pannonie, qui comprend des communes de l'est de l'Autriche et de l'ouest de la Hongrie, mais aussi dix communes slovènes.

Les géants de l'agro à la peine

En France et dans les îles britanniques s'exercent aussi bien une forte opposition aux OGM qu'une forte pression du lobby de l'ingénierie génétique en faveur des cultures d'essai. En France, 1250 communes, 15 régions et 5 départements se sont proclamés exemptes d'OGM. Leur engagement exerce même une influence outre-Atlantique puisque la Bretagne importe beaucoup de soja pour l'alimentation animale. Le département de la Bretagne a en effet lancé avec l'État fédéral brésilien de Paraná un projet de production de soja non transgénique pour la Bretagne. L'Écosse est en grande partie proclamée sans OGM, le Pays de Galles l'est entièrement, et il y a 60 régions exemptes d'OGM en Angleterre.

L'Allemagne ne compte jusqu'ici aucun Land exempt d'OGM, mais 50 régions le sont. La plus grande d'entre elles et celle d'Uckermark, au nord de Berlin. Les paysans rapportent à ce sujet un effet secon-



Les régions sans OGM en Europe. On trouve dans les régions classées comme «partiellement exemptes d'OGM» des centaines de petites régions exemptes d'OGM qui ne peuvent pas être représentées sur cette carte.

Christian Schlatter, FiBL. Source: www.gmofree-europe.org, genet

daire positif: la communication entre les agriculteurs conventionnels et biologiques s'est nettement améliorée.

Les autres états de l'UE connaissent aussi une opposition active contre les OGM, opposition qui a réussi à instaurer des zones libres d'OGM dans certaines petites ou grandes régions.

Confusion à l'Est

La situation est moins claire dans les pays de l'Europe de l'Est issus de l'ancienne Union Soviétique: il n'y a officiellement pas de cultures transgéniques en Russie, en Biélorussie et en Ukraine vu qu'une autorisation serait nécessaire pour pouvoir le faire, mais des informations circulent au sujet d'entreprises semencières occidentales qui arriveraient très bien à placer leurs variétés transgéniques en Russie.

En Europe, la plupart des régions sans OGM ont été créées sur l'initiative d'agriculteurs ou de citoyens inquiets. Ils sont reliés entre eux de manière assez élastique au sein de réseaux comme Genet. Le site internet www.gmofree-europe.org est leur plate-forme d'information. On peut y trouver notamment un guide qui explique comment une population peut créer une zone libre d'OGM.

Alfred Schädeli

bio actualités lance un baromètre transgénique

C'est probablement à fin 2005 que la Suisse votera sur l'Initiative stop OGM. Ses promoteurs lancent en outre l'action «Communes sans OGM», qui permet aux agriculteurs de s'engager par contrat à renoncer aux cultures OGM. Son nouveau «baromètre transgénique» permettra au bio actualités de tenir ses lecteurs constamment informés de la progression de cette action.

En Suisse, trois cantons se sont proclamés régions libres d'OGM: Vaud, Jura et Tessin (cf. carte de l'Europe). Il y a aussi l'échéance du vote sur l'initiative populaire «stop OGM». Le Souverain suisse sera vraisemblablement appelé cet automne à voter ce moratoire de cinq ans sur les manipulations génétiques dans l'agriculture. Cette initiative est supportée par 24 orga-

nisations dont BIO SUISSE, Bioterra et IP Suisse.

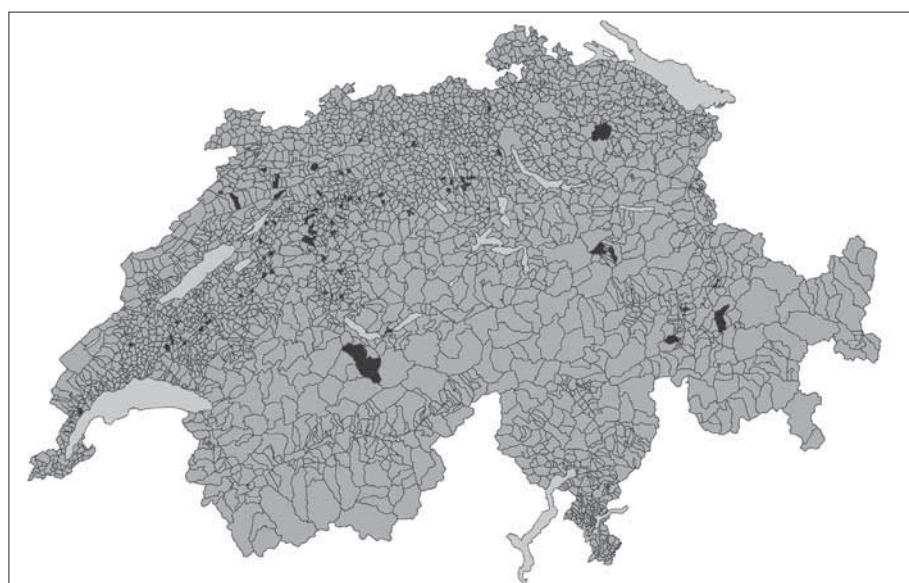
Les promoteurs ne se contentent pas de la campagne pour la votation puisqu'ils ont lancé l'action «Communes sans OGM», dont l'idée est que de plus en plus de communes suisses soient décrétées zones exemptes d'OGM, mais plutôt au niveau des entreprises agricole qu'au niveau

politique. Les fermes ont donc la possibilité de proclamer contractuellement qu'elles renoncent aux manipulations génétiques des plantes et des animaux. Les promoteurs ont prévu à cet effet un formulaire spécial. Sitôt que tous les paysans d'une commune ont signé ce contrat qui les engage jusqu'au 1^{er} janvier 2010, la commune est considérée comme exempte d'OGM. La carte de Suisse ci-contre montre ces communes en bleu foncé.

Cette carte est sensée devenir toujours plus foncée. À partir de ce numéro, le bio actualités publiera chaque fois une mise à jour de cette carte sous le titre de «baromètre transgénique». On ne peut actuellement mettre en foncé qu'une poignée de communes dont toutes les entreprises agricoles sont cultivées conformément aux directives de BIO SUISSE ou d'IP Suisse, qui excluent toutes deux l'utilisation des OGM.

Les agriculteurs qui respectent déjà le label du Bourgeon sont aussi invités à signer ce contrat. Chaque formulaire permet à six entreprises agricoles d'apposer leur signature. Et on peut toujours penser à demander aux voisins de participer à cette action!

als



Les communes représentées en foncé sont exemptes d'OGM au niveau des entreprises agricoles. Puisque cette carte reflète l'engagement personnel et communal, elle ne tient pas compte de l'engagement gouvernemental des cantons de Vaud, du Jura et du Tessin, qui se sont déclarés exemptes d'OGM.

WWF/Christian Schlatter, FiBL

Pour en savoir plus: Verein Gentechfrei Ja, Postfach 1168, 8032 Zurich, Jacqueline Oggier, WWF, tél. 022 939 39 77, jacqueline.oggier@wwf.ch. Les contrats peuvent être téléchargés depuis le site internet www.gentechfrei.ch.

L'agriculture biologique peut-elle accepter le seigle hybride?

Les variétés hybrides dominent les cultures biologiques de maïs et de légumes. Aucune réflexion n'a été menée à ce sujet, mais c'est heureusement encore possible pour les céréales. La Commission technique Grandes cultures de BIO SUISSE aimerait exclure le seigle hybride des cultures bio et de l'importation à partir de 2007. Que se cache-t-il là-dedans?

Les variétés hybrides sont la première génération (F1) après le croisement de deux lignées génétiques différentes. Les graines produites par ces variétés ne sont pas utilisées comme semences parce que le croisement doit être renouvelé chaque fois.

Chez les plantes allogames comme le seigle, les variétés sont tout d'abord des populations diversifiées, des sortes de «mélanges d'hybrides complexes». On parle alors de populations variétales ou de variétés-populations. La sélection des hybrides cherche à trouver les meilleurs d'entre eux puis à les multiplier. Pour ce faire, elle commence par séparer les deux populations de départ, puis elle les transforme en lignées homozygotes par plusieurs années d'autofécondation. Ensuite, des croisements d'essais permettent de trouver les meilleurs hybrides issus des lignées homozygotes avant de les produire comme variétés homogènes.

Les avantages des hybrides

Les descendants des croisements entre deux lignées homozygotes génétiquement éloignées sont plus efficaces et plus productifs que leurs parents. Au début d'un programme de sélection par hybridation, les lignées homozygotes sont souvent très chétives, et l'effet d'hétérosis est très prononcé après le croisement. Si on continue l'autofécondation et la sélection, l'efficacité propre des lignées homozygotes augmente tandis que l'importance relative de l'effet d'hétérosis diminue progressivement.

Les variétés hybrides sont tellement uniformes que leur uniformité ne peut pas être atteinte par la sélection des populations variétales.

Si on resème une variété hybride après la récolte, on obtient une population végétale hétérogène qui ne fournira ni le même rendement ni la même qualité que la variété F1 achetée l'année précédente. Les caractères héréditaires se «séparent». Il est donc recommandé de racheter chaque année les semences des variétés hybrides, qui possèdent donc ainsi une sorte d'«autoprotection du produit», ce qui présente des avantages économiques certains pour les sélectionneurs.

Les avantages du seigle hybride

Les seigles hybrides rapportent davantage aux agriculteurs. Il est vrai que les semences coûtent facilement 60 % de plus, mais ce supplément de prix est plus que compensé par la baisse de 30 % de la densité de semis et par l'augmentation de rende-

ment. Les variétés hybrides sont aussi plus résistantes à la verse et à la germination sur pied, ce qui signifie de meilleurs temps de chute. Résistance à la verse, tolérance à la germination sur pied et augmentation du rendement ne sont cependant pas forcément liées à l'hybridation elle-même, on peut aussi les obtenir en continuant de faire progresser la sélection des populations variétales.

Les désavantages des hybrides

L'uniformité provoque appauvrissement et vulnérabilité génétiques. Toutes les plantes d'une variété hybride ont le même génotype: la variété est vulnérable, ce qui signifie qu'une épiphytie soudaine peut provoquer la mort de toutes les plantes d'un champ. De par leur diversité génétique, les populations variétales sont par contre mieux armées contre les épiphyties.

Dans le cas du seigle, toutes les variétés hybrides d'un sélectionneur (ou même de plusieurs sélectionneurs) possèdent le même plasma cellulaire cms (cf. infographie). Toutes ces variétés, si diverses

La Commission technique n'en veut pas

Sauf pour le seigle et le maïs, aucune variété hybride n'a encore été autorisée pour la culture biologique des céréales. Pour éviter qu'il n'y ait bientôt plus que des hybrides sur le marché, la Commission technique Grandes cultures de BIO SUISSE aimerait introduire pour 2007 une interdiction des semences hybrides de céréales. Le Bourgeon n'interdirait alors pas seulement la culture de variétés hybrides en Suisse, mais aussi l'importation de variétés hybrides. La Commission a fait une proposition dans ce sens à la CLA (Commission de labellisation agricole). La Commission considère les hybrides comme l'«antichambre» des manipulations génétiques. La Commission s'attend fermement à ce que le renoncement aux variétés hybrides permette de communiquer clairement le message de l'agricul-

ture biologique. L'agriculture biologique ne recherche pas tant une augmentation des rendements qu'une amélioration de la qualité des céréales. La Commission est aussi convaincue que l'augmentation de rendement permise par les variétés hybrides serait tôt ou tard compensée par des baisses de prix. La Suisse récolte actuellement 400 tonnes de seigle bio et en importe à peu près deux fois autant à un prix 40 % plus bas. Cette différence de prix complique la commercialisation de la production suisse. En professant clairement que seules des variétés recultivables peuvent être cultivées, la Commission fait savoir que l'agriculture biologique met en pratique la durabilité. Il en ressort pour le consommateur une nouvelle plus-value clairement identifiable lors de l'achat de produits Bourgeon.

Bertrand Bollag, BIO SUISSE

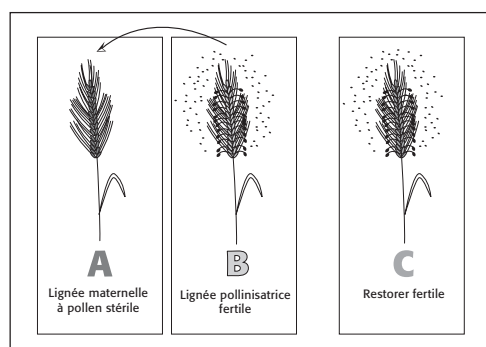
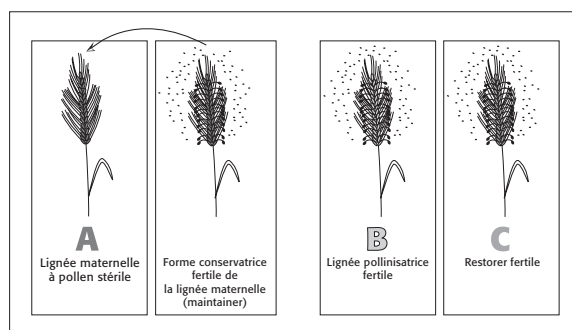
La production des semences de seigle hybride

Le pollen de la lignée maternelle doit être stérile.

Trois ans avant le semis de la culture de seigle

Production de la semence de prébase.

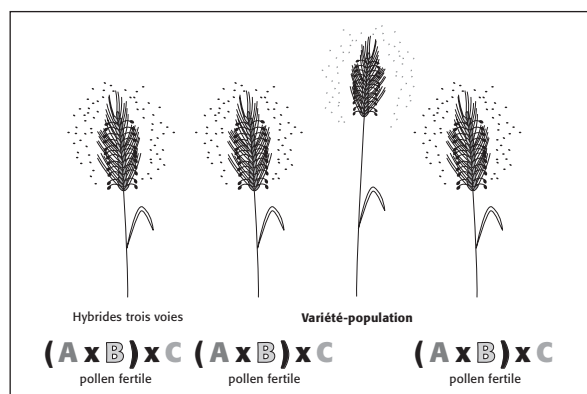
La lignée maternelle A est cytoplasmiquement mâle-stérile (cms). Pour qu'elle puisse être multipliée, une forme conservatrice fertile de cette lignée maternelle (*maintainer*), dont le plasma cellulaire est normal, est cultivée en bandes à côté d'elle. Le pollen des descendants de la lignée maternelle est de nouveau stérile. La lignée pollinisatrice fertile B et la lignée «père fertile» C (*restorer*) sont multipliées séparément. Le restorer possède des gènes qui restaurent plus ou moins complètement la fertilité de la lignée maternelle.



Un an avant le semis de la culture de seigle

Production de semences certifiées

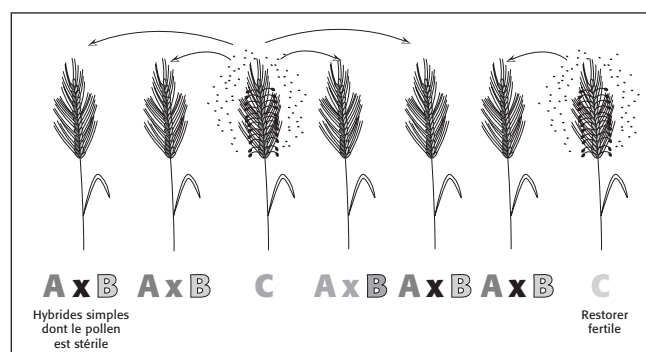
L'hybride simple A x B, dont le pollen est stérile, est cultivé avec adjonction de 5 % du restorer C, fertile, dont le pollen pollinise l'hybride.



Deux ans avant le semis de la culture de seigle

Production de semence de base

Les lignées A et B sont cultivées en bandes placées côte à côte de manière à ce que la lignée B pollinise la lignée A pour qu'on puisse récolter les semences issues de ce croisement produites par la lignée A. Multiplication séparée du restorer.



Culture du seigle hybride

Culture des hybrides trois voies (A x B) x C dont la fertilité pollinique a été restaurée. Adjonction de 5 % d'une variété-population pour assurer une bonne quantité de pollen. Le manque de pollen des variétés hybrides est critiqué pour deux raisons:

- à cause du risque que les fleurs non pollinisées restent trop longtemps ouvertes et ouvrent ainsi la porte à l'ergot du seigle;
- du point de vue biodynamique, à cause de la relation entre le pollen et les processus thermiques de la croissance de la plante.

Infographie: Christine Arncken, Claudia Kirchgraber

soient-elles par ailleurs, sont absolument uniformes du point de vue du plasma cellulaire. À cause de la récupération seulement partielle de la fertilité, les seigles hybrides produisent moins de pollen, ce qui augmente le risque de production d'ergot du seigle. De nombreuses propriétés de différenciation qualitative sont des caractères héréditaires récessifs. À moins d'avoir été sciemment sélectionnées chez les deux parents, elles sont donc perdues au cours du processus d'autofécondation.

Aspects éthiques et socio-économiques

Les paysans peuvent multiplier eux-

mêmes les populations variétales, tandis que les hybrides engendrent une dépendance vis-à-vis des sélectionneurs puisqu'il faut racheter des semences pour chaque semis. Cette protection du produit peut bien être un avantage pour les sélectionneurs et pour le commerce des semences, il en va autrement pour les agriculteurs.

Si la demande d'hybrides augmente, celle de populations variétales diminuera d'autant. Les agriculteurs qui ne veulent pas cultiver des hybrides auront donc toujours plus de difficultés à trouver de bonnes variétés-populations.

La recherche en sélection végétale in-

vestit énormément de travail et d'argent pour produire et maîtriser les phénomènes de stérilité qui forment la base de la sélection par hybridation. L'utilisation des hybrides influence donc fortement l'orientation de la recherche.

La sélection par hybridation contribue en outre à accélérer la demande pour les manipulations génétiques vu qu'elles permettraient de raccourcir considérablement de nombreuses étapes de la sélection. Les populations variétales ne laissent par contre aucune place à l'ingénierie génétique vu que, dans ce cas, on ne multiplie pas un seul et unique génotype.

Christine Arncken, FiBL

On peut encore l'éviter pour le seigle

Lorsque je cuis la bouillie de seigle de mon fils Rion de 9 mois, ça m'est égal que le seigle ait fourni un rendement 20 % plus élevé. Je suis prête à payer le prix dont le paysan a besoin pour cultiver du seigle, mais j'en attends la meilleure qualité interne possible. Et je pense qu'elle se trouve plutôt là où le rendement n'est pas poussé au maximum et là où l'accent n'est pas seulement mis sur les processus métaboliques végétatifs (hétérosis), mais aussi là où la différenciation et les processus de mûrissement transmettent encore la substance végétale conformément à leur fonctionnement primaire. Je n'aimerais pas que mes enfants man-



Christine Arncken, FIBL

gent des aliments issus de plantes dont les ancêtres ont produit du pollen stérile pendant des générations. Du point de vue biodynamique, le pollen est en relation avec des processus thermiques de la plante dont nous avons particulièrement besoin aujourd'hui.

Si j'achète des céréales hybrides pour les resemer, leur culture donnera une F2. De nombreuses graines donneraient des plantes insatisfaisantes, chétives ou uniques. À mon avis, l'important potentiel nutritif des céréales vient aussi du fait que les graines de céréales recèlent le potentiel de produire des plantes vigoureuses, fortement enracinées et au mûrissement intensif. Toutes ces raisons me feraient préférer les variétés-populations, mais les consommateurs de BIO SUISSE n'ont pas le choix vu que le type de variété n'est pas déclaré.

Les variétés hybrides sont aussi séduisantes que l'agriculture conventionnelle elle-même — mais elles n'entrent pas vraiment dans le

concept de l'agriculture biologique. Partout où c'est encore possible, la collectivité des paysans bio devrait essayer de faire front commun pour les éviter. Pour le seigle, c'est encore possible.

Merci, seigle hybride

J'ai envie de dire « merci, seigle hybride, car tu ouvres la porte à la grande question ». Il ne s'agit pas d'être pour ou contre pour des raisons qui fleurissent bon le protectionnisme, et, en plus, parce que cela nous arrange bien sur le moment. Est-ce la bonne politique pour un futur durable et pour la survie



Charly Beyeler, Prokana

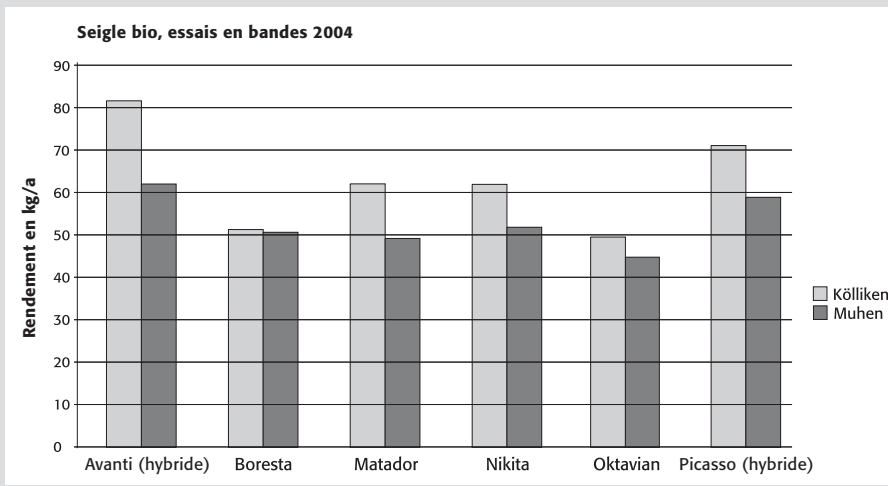
économique de nos 6500 entreprises bio? À mon sens, la question du seigle hybride est le genre de dilemme qui se posera de plus en plus à l'agriculteur biologique. Les agriculteurs bio sont en effet toujours plus partagés entre la philosophie fondamentaliste bio et le réflexe de survie économique qui ne manquera pas de s'amplifier dans le système économique qui se met en place. Dans cet environnement où survivre sur un domaine agricole sera forcément lié à la productivité et à l'efficacité, aurons-nous encore, nous autres producteurs bio, la possibilité de choisir entre science et technologie d'une part et fidélité à notre philosophie bio d'autre part? Avons-nous le droit, en pensant à la pérennité de notre développement, de nous séparer toujours et encore des avancées de la science? Est-ce que nous ne sommes pas en train d'augmenter dangereusement notre isolement technologique jusqu'à la rupture, jusqu'à l'insupportable? Est-ce que cet isolement ne met pas en danger, par manque de compétitivité, l'existence même des fermes bio? Merci seigle bio de lancer ce débat de fond, de nous obliger à une réflexion qui se devrait beaucoup plus globale et fondamentale sur l'utilisation et la compatibilité des avancées de la science et de la technologie en agriculture biologique.

Charly Beyeler, Prokana

Les essais en bandes des variétés de seigle de 2003 et 2004

Comme l'ont bien montré les essais en bandes des variétés de seigle bio réalisés dans le canton d'Argovie, les conditions de l'année 2004 étaient idéales pour la culture du seigle. Des rendements de près de 80 kg/a ont été atteints. Ces rendements records n'ont cependant pu être atteints qu'avec des semences hybrides. Les rendements des variétés-populations traditionnelles Matador, Boresta et Nikita (des variétés allemandes) et Oktavian sont restés 10 à 20 kg (15 à 25 %) en dessous de ceux des variétés hybrides. À

Kölliken surtout, les variétés-populations étaient versées alors que les hybrides sont restés beaux droits jusqu'à la moisson. La différence de rendement était nettement moins marquée en 2003, année où elle n'a atteint que 10 %. En Allemagne, la mise en valeur fédérale des essais variétaux menés en 2004 dans tout le pays a révélé que les trois variétés hybrides les plus fréquentes dans les essais (Avanti, Askari et Treviso) étaient, en moyenne, supérieures d'environ 20 % aux quatre variétés-populations les plus fréquentes dans les essais (Hacada, Matador, Nikita, Recrut).



Deux nouvelles variétés de blé d'automne recommandées

De nouvelles recommandations variétales ont pu être formulées pour les blés d'automne en agriculture biologique sur la base de divers essais. La liste variétale contient aussi maintenant les informations sur la disponibilité des semences ainsi que deux variétés de plus, Ataro et Pollux.

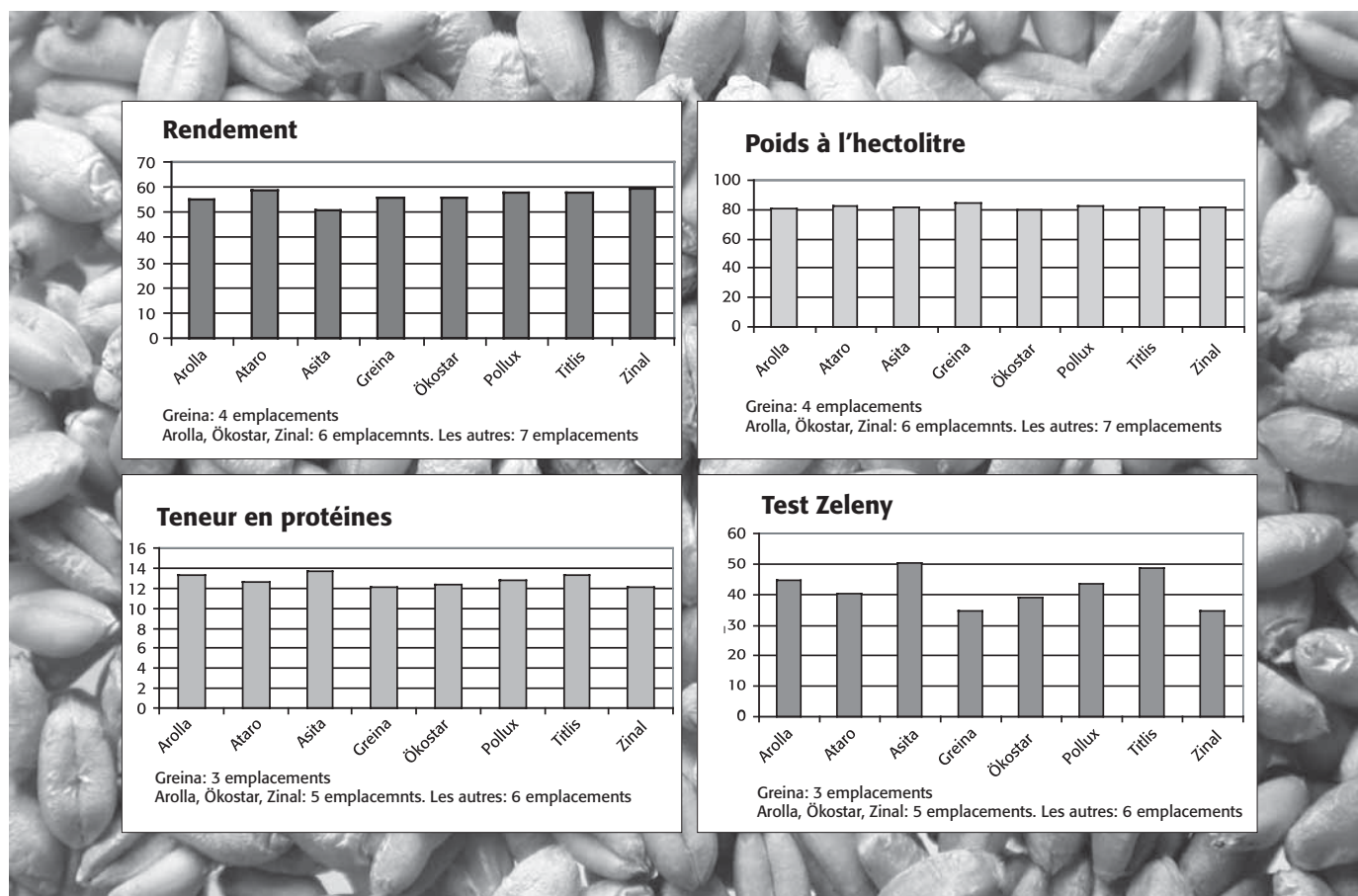
Dès que les résultats de divers essais de céréaliculture biologique ont été connus, un groupe de travail de la Commission technique Grandes cultures de BIO SUISSE s'est réuni en automne passé pour élaborer de nouvelles recommandations variétales. Ce groupe de travail comprenait des paysans bio, des vulgarisateurs bio, des meuniers et des chercheurs de la FAL Reckenholz, de la RAC Changins et du FiBL. Les résultats des essais variétaux biologiques et les expériences pratiques ont permis d'inclure

dans cette liste des variétés recommandées les nouvelles variétés de blé d'automne de classe I Pollux et Ataro.

Deux nouvelles variétés de classe I

Ces deux variétés issues de la sélection biologique de Peter Kunz ne peuvent être cultivées que sous contrat avec la coopérative Sativa, qui passe par Prokana pour la Suisse romande. Pollux convient dans les stations moyennes à fort potentiel de rendement et possède une qualité boulangère

comparable à celle de Runal. Avec une hauteur moyenne de 110 cm, Pollux est 10 cm plus haut que Titlis. Dans les stations intensives abondamment pourvues en azote, Ataro, la deuxième variété de Peter Kunz, fournit des rendements encore plus élevés que Pollux ou que Titlis, la variété de référence. La qualité d'Ataro est comparable à celle d'Arina. Dans les essais en bande, Zinal, une variété sélectionnée par la station de recherche de Changins, a fourni d'aussi bons rendements qu'Ataro. Zinal fait cependant des tiges beaucoup plus courtes, ce qui lui confère une meilleure résistance à la verse mais couvre moins le sol et produit bien sûr moins de paille. Elle succède à Arina mais possède de meilleures caractéristiques de résistance.



Rendements et critères de qualité des variétés de blé d'automne en agriculture biologique. Selon les variétés, les résultats présentés se basent sur les moyennes de 3 à 7 emplacements. Le test Zeleny est une mesure de la capacité de gonflement des protéines: des valeurs élevées sont signe de bonne qualité des protéines, des valeurs basses indiquent une mauvaise qualité des protéines.

Greina est une variété de blé de printemps qui résiste à l'hiver et qui fournit d'étonnamment bons rendements lorsque les hivers sont doux comme celui de 2004. Les semis tardifs permettent de réduire les risques liés à l'hivernage.

Arolla, la deuxième nouvelle obtention barbue des stations de recherches, a été pénalisée dans les essais en bandes par sa maturité tardive. Arolla n'a donc pas été retenue pour la liste des variétés recommandées en agriculture biologique. La variété allemande au nom très prometteur d'Ökostar n'a pas pu être retenue parce qu'elle a été considérée par la Suisse comme un blé de classe II.

Asita pour les régions marginales

Asita, la variété barbue de Sativa, a surpris par la bonne qualité révélée par les essais en bandes de l'année passée. Elle ne pou-

Plus d'informations sur les variétés

- Télécharger gratuitement la liste variétale 2005 depuis www.fibl.org. La liste variétale réunit depuis cette année la liste des variétés recommandées par BIO SUISSE, le FiBL et Agroscope et la liste de disponibilité des semences.
- La disponibilité des semences peut toujours être consultée sous www.organicxseeds.com. *hud*

vaît cependant pas concurrencer les autres variétés dans les stations plutôt favorables de ces essais en bandes. Les variétés actuelles ont clairement pu développer tout leur potentiel de rendement l'année passée, qui a été idéale du point de vue des précipitations et de l'azote. Asita a été sélectionnée par Peter Kunz spécialement pour les régions marginales pauvres en azote. Elle

peut fournir de très bons résultats dans ce genre de conditions, et sa résistance à la verse n'y pose aucun problème. Ce genre de stations se trouvent plutôt à l'étranger, ce qui explique que Sativa essaye maintenant de faire homologuer cette variété en Allemagne. C'est bien sûr dommage pour nous, mais, vu le haut niveau de fertilisation des fermes biologiques suisses, Asita n'a pas vraiment de chance d'être cultivée en grand dans notre pays. Asita reste cependant recommandable pour les stations extensives, mais elle n'a pas ou pas encore passé l'homologation officielle à cause de problèmes de qualité... alors qu'en 2004, elle a fourni une meilleure qualité que toutes les autres variétés.

Il y a assez de semences bio pour les variétés de classe I Arina, Runal, Titlis, Zinal, Pollux et Ataro, donc elles ont été classées au niveau 1 de disponibilité des semences. Pegassos est la variété recommandée aux fermes en reconversion, et Levendis sera aussi à leur disposition à partir du semis 2005. Elle couvre mieux le sol que Levis et résiste mieux à la verse que Pegassos. Elle va donc remplacer Levis.

Hansueli Dierauer, FiBL



LINUS SILVESTRI AG
Commerce de bétail
9450 Lüchingen/SG
Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
Email: kundendienst@lsag.ch
Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen	natel 079 222 18 33
Franz Steiner, Einsiedeln	natel 079 423 14 62
Jakob Spring, Kollbrunn (pour la Suisse romande)	natel 079 406 80 27

À tous les éleveurs bio de vaches mères et de vaches laitières!

Nous offrons:

Depuis le printemps 2005: génisses Limousin bio F1 sélectionnées et portantes. Commandez-nous les bêtes dont vous avez besoin!

Nous cherchons:

Remontes d'élevage pour troupeaux de vaches laitières et de vaches mères pour contrats d'élevage avec nos fermes Bio Weide Beef®.

Nous commercialisons:

Remontes d'engraissement bio provenant d'élevages de vaches mères et laitières
Veaux d'égal bio et veaux à sevrer bio de races laitières et à viande
Cochons bio, truies bio et porcelets bio
Vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous sommes là pour vous!



Semences biologiques et matériel de jardinage, littérature, analyses du sol ...
(catalogue contre enveloppe C5 affranchie, fr. 1.10)

Susanne & Adrian Jutzet - Jossi
CH-2019 Chambrelin NE / Tél. 032 855 14 86
Fax. 032 855 10 58 / biosem@biosem.ch

BIO SUISSE
Bio-Samen
Semences bio
Sementi bio

e-shop: www.biosem.ch

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture canette

Pour toutes sortes d'aliments
Marmelades, fruits, légumes, ...
Formes et grandeurs différentes
de 0,4 dl jusque 1 litre.
Bouteilles avec fermeture canette 2,5 dl jusque 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix, à demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliemballage@hotmail.com

Questions sur les haies et la Liste des intrants

Question: J'aimerais planter une haie pour améliorer le réseau des surfaces écologiques de ma ferme. Les plants des buissons doivent-ils être bio?

Réponse: Non. Il n'y a aucune pépinière forestière biologique en Suisse. Les buissons comme la sanguine, l'épine noire ou le lonicéra peuvent être achetés à des pépinières conventionnelles. Si on plante du sureau, il faut faire la différence entre les variétés productives et les variétés sauvages. Si vous voulez planter des variétés productives greffées, elles doivent provenir d'une pépinière bio s'il y a une offre. Dans ce cas, il faudrait une autorisation du Service des semences du FiBL pour pouvoir utiliser des plants conventionnels, mais si vous voulez planter seulement des plantes non greffées, elles peuvent être achetées à une pépinière conventionnelle. Attention: certains cantons ont interdit de

planter des vecteurs du feu bactérien comme p. ex. l'épine blanche.

Question: Il y a quelques semaines, j'ai reçu de BIO SUISSE les nouveaux règlements, la feuille à encarter pour le Cahier des charges et la nouvelle Liste des intrants. Je vous en remercie sincèrement. J'ai vu dans la nouvelle Liste des intrants qu'il y a un nouveau chapitre sur les substances minérales. Voilà que le mélange de sels minéraux que j'utilise pour mes vaches n'y figure pas. Dois-je changer de mélange de sels minéraux, est-il obligatoire d'en choisir un qui figure dans la Liste des intrants?

Réponse: Non, pas forcément. 2005 est encore une année de transition. Vous pouvez aussi utiliser des minéraux qui ne sont pas dans la Liste des intrants si vous avez une attestation de conformité des aliments fourragers pour votre mélange de minéraux ou que la mention «Le produit cor-

respond à la Liste des aliments fourragers coéditée par BIO SUISSE, l'ALP et le FiBL» figure sur les sacs du mélange de minéraux que vous utilisez. Les nouvelles listes de minéraux et de compléments alimentaires seront contraignantes à partir de 2006, ce qui signifie que, depuis l'année prochaine, on ne pourra utiliser que les produits qui figurent à la Liste des intrants.

Un chapitre sur les produits de nettoyage et de désinfection

La Liste des intrants comprend maintenant un chapitre sur les produits de nettoyage et de désinfection. Il est contraignant pour les produits de désinfections des stabulations. Vu qu'il y a assez de produits pour couvrir les besoins de désinfection des stabulations en tout genre, BIO SUISSE a en effet décidé que cette liste de produits pour les stabulations pouvait devenir contraignante. **Beatrice Moser, BIO SUISSE**

Cherchons possibilité de bâtir notre avenir de manière motivée, engagée et novatrice dans une ferme bio. Nous, c'est une jeune famille bien formée avec expérience et intérêt dans les domaines de l'arboriculture et autres productions végétales, de la vente directe, de l'accueil des hôtes et de l'autoapprovisionnement. Si vous désirez vendre votre ferme à une famille sérieuse qui la cultivera elle-même et qui dispose des fonds propres nécessaires, veuillez nous contacter, tél. 079 778 54 25 dès 19.00 heures.

À vendre à bon prix 20 balles de silo sans rumex et du foin bio. **Cherche places d'estivage** pour vaches pour 2005 dans alpage bio. Hiestand-Gyger G.M., Obere Schwanden, 8833 Samstagern, tél. 044 784 79 81.

Cherche herse étrille 6 m, Bernhard Elmiger, 6294 Ermensee, tél. 079 759 17 36.

À vendre luzerne + balles de silo de prairies naturelles, tél. 078 819 92 48.

À vendre foin et regain bio en balles rondes, 35.- départ ferme, tél. 055 244 61 91.

Communauté d'intérêts indépendante (agriculteur, charpentier, soignantes professionnelles) **cherche ferme** (min. 4 ha) région Thoune – Berne – Schwarzenburg à louer ou à vendre pour la cultiver durablement, dans le respect des animaux et en utilisant des chevaux de trait. Prévoyons à



petites annonces

long terme des leçons d'équitation pour les enfants, de l'hyppothérapie, l'accueil de 1 à 2 personnes âgées ou de 1 à 2 jeunes, tél. 079 255 37 73.

Cherche agriculteur(trice). Cherchons pour notre ferme communautaire biodynamique jurassienne un(e) agriculteur(trice) diplômé(e) ou expérimenté(e). Connaissances mécaniques nécessaires pour les grandes cultures et les foins. Pour en savoir plus, tél. 032 955 12 53, demander Salomé ou Christian.

Qui aimerait habiter dans une belle ferme bio tranquille et y collaborer à temps partiel? La ferme se trouve en zone de montagne dans le l'Alt-Toggenburg à la limite de l'Hinterthurgau et du Zürcher Oberland. Une partie de la maison (appartement de 5 pièces) et un grand jardin sont disponibles depuis août 2005. Renseignements: tél. 071 977 15 73.

À vendre grand appartement de 3½ pièces au rez d'une maison indépendante, accessible pour fauteuils roulants, garage, jardin avec terrasse, eau de source, loyer

Fr. 1'500.- sans charges, dans ferme bio en Thurgovie, Urs Baumberger, tél. 052 763 29 22.

À vendre deux herses étrilles, machines de démonstration, 4.80 m de large Fr. 2'500.-, 6.40 m de large Fr. 3'000.-, tél. 079 223 38 29.

À vendre machines Haruwy: une herse étoile et butteuse 4 rangs pour maïs et pomme de terre, 1 planteuse à pomme de terre 2 rangs, 1 planteuse à pomme de terre 4 rangs, 10 éléments de planteuse à pomme de terre pour élargir ou réparer, 1 pulvérisateur Birchmeier 12 m, 1 pulvérisateur Fischer 15 m, 2 pulvérisateurs Hardi 12,5 m, 2 turbo-diffuseurs arboricoles tirés de 1000 l, 1 semoir Nodet 2,5 m, tél. 078 647 57 76.

Cherche à louer à long terme petite parcelle pour construire une hutte à suer ou un sauna enterré. Il faudrait disposer d'eau courante et d'un vestiaire (grange ou analogue). Faire offres au tél. 079 219 40 64.

À vendre rayons de cire conventionnelle, analysée et exempte de résidus convenant pour la reconversion à l'apiculture bio ou même Bourgeon. Alvéoles de 4.9, 5.1 ou 5.4 mm. Prix: 21.50 Fr./kg, 20.50 dès 6 kg, 20.- dès 10 kg. Dimensions spéciales et rabais pour grandes quantités sur demande. Bio-Imkere C. Helfenberger, 9630 Wattwil, tél. 071 988 32 03, ch.helfenberger@bluewin.ch.

Colza: une culture intéressante mais délicate

Le colza irait en fait très bien dans la rotation culturale de nombreuses fermes biologiques de grandes cultures. Le marché existe, mais c'est une culture exigeante et risquée. Ces dernières années, c'est les levées tardives de mauvaises herbes et le méligèthe du colza qui ont causé le plus de problèmes.

Biofarm (commercialisation) et le FiBL (vulgarisation) ont lancé en 1999 le projet colza bio suisse. Ces dernières années, 15 hectares ont été cultivés en moyenne par 6 fermes bio. Les producteurs sont très intéressés par les nouvelles cultures parce que les rotations sont très chargées en céréales. Le colza et les légumineuses à battre seraient intéressants pour diminuer la proportion de céréales et de maïs. Quarante hectares de colza ont été semés l'année passée, et la tendance est à la hausse.

Les défis

Au début, les producteurs craignaient surtout la germination sur pied, les limaces et le méligèthe du colza. Après cinq ans d'expérience, c'est les levées tardives de mauvaises herbes et le méligèthe du colza qui ont causé le plus de problèmes agronomiques. Les limaces n'ont jusqu'ici causé un dégât total qu'une seule fois et sur un seul hectare. Des essais ont montré que le Feramol pouvait réduire de moitié les dégâts de limaces mais qu'il ne pouvait pas les empêcher totalement. En Suisse, le Feramol est cependant toujours interdit par le Cahier des charges de BIO SUISSE. Un travail du sol soigneux suivi d'un roulage permet normalement d'éviter les dégâts de limaces. Si de gros dégâts de limaces apparaissent, il est toujours possible de remplacer au printemps la culture par une autre, p. ex. du maïs.

Le deuxième principal ravageur est le méligèthe du colza, dont le seuil de tolérance en production intégrée est de 3 à 5 coléoptères par plante avant le début de la floraison. Même s'il était déjà arrivé qu'on compte jusqu'à 20 coléoptères par plante, le méligèthe a causé pour la première fois l'année dernière un dégât total sur un hectare de colza. Il y a des dégâts partiels à

partir de 5 à 10 méligèthes par plante, mais il n'y avait encore jamais eu de dégât total. L'année passée, dans un essai en bandes, la FAL Reckenholz a testé contre le méligèthe l'insecticide Audienz, qui contient la matière active Spinosad. Les résultats montrent que même l'utilisation généralisée de cet insecticide ne provoque pas de grosse diminution du coléoptère, et des expériences antérieures avaient déjà montré que le pyréthre n'est pas assez efficace non plus.

Les navettes sont déconseillées

D'après la CLA (Commission de labellisation agricole), l'utilisation généralisée des insecticides dans les grandes cultures reste interdite, donc il faut chercher des alternatives. Des essais avaient déjà été faits avec des navettes comme appât, mais sans trop de succès. Les bandes de navettes au

bord des champs fleurissent plus tôt que le colza et attirent le colza. En production intégrée, on peut les traiter avec un insecticide, mais, sans traitement insecticide,

Une nouvelle fiche technique

Le SRVA et le FiBL viennent de faire paraître une nouvelle fiche technique sur la culture biologique du colza. Sur 9 pages, la fiche donne les informations techniques les plus importantes afin de maîtriser au mieux les divers paramètres desquels dépend le succès de cette culture exigeante.

La fiche technique «Colza – Guide pour la culture biologique» peut être commandée au prix de 2.50 francs auprès d'Astrid Maillard, SRVA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6, tél. 021 619 44 70.

les navettes favorisent plutôt le développement des méligèthes, ce qui finit par s'avérer contre-productif.

Des ravageurs comme les tenthrèdes de la rave ou les altises jouent un certain rôle en automne, mais les jeunes plantes de colza parviennent toujours à compenser leurs dégâts.

Un marché prometteur

Biofarm et Prokana coopèrent depuis plus de vingt ans dans le domaine des céréales. Ce travail et cette collaboration se poursuivent avec le développement des oléo-protéagineux, et il prend une ampleur qui requiert l'adhésion de tous les producteurs biologiques susceptibles de produire du soja, du colza et du tournesol. L'objectif est de mettre en place une production à grande échelle. Les quantités que les transformateurs et la distribution nous réclament sont en effet de plus en plus importantes. C'est un défi mais également une chance dans le contexte actuel, à un moment où l'écoulement de la production laitière bio commence à poser problème. Nous faisons appel à tous les producteurs et nous les encourageons à prendre contact avec la Coopérative Prokana si les cultures susmentionnées les intéressent.

La journée d'information du 30 mars

Pour tous ceux qui désirent en savoir plus, une visite de cultures est prévue à Pomy VD chez Robert Richardet le mercredi 30 mars dès neuf heures trente (cf. agenda). Une rencontre qui permettra à chacun d'entrer dans le vif du sujet, de s'informer et de prendre des décisions en toute connaissance de cause pour une production de soja, de colza ou de tournesol sous contrat avec sa coopérative respective. La prise en charge et les prix seront assurés pour les quantités contractuelles. Venez donc nombreux, nous serons en mesure de vous donner à ce moment-là des informations plus précises sur les prix, les conditions de prise en charge et l'écoulement.

Pour plus d'informations: Coopérative Prokana, Charly Beyeler, tél. 079 471 45 91, fax 032 493 73 13, info@prokana.ch

Charly Beyeler, Prokana

Des sarclages contre les rumex

Le principal problème relevé ces dernières années a été les invasions tardives de rumex. La longue durée de la culture lui donne en effet la possibilité de se développer lentement. Les populations denses et hautes permettent mieux de maîtriser le rumex que les populations basses et clairsemées et que les parcelles problématiques où la culture du colza n'est de toute façon pas à conseiller.

Un interligne de 24 cm donne la possibilité de sarcler, ce qui est assez efficace pour réguler les rumex. La culture du colza ne doit être recommandée que dans les sols profonds, riches, peu menacés par les mauvaises herbes et qui se réchauffent facilement. Les racines pivotantes ont en effet de la peine dans les sols lourds ou superficiels, et les stations fraîches en altitude ne conviennent pas à cette culture. Même de grosses doses de lisier ne permettent pas de compenser les faiblesses de ce genre de parcelles. Dans les régions marginales, le colza est faible au début de l'hiver et couvre mal le sol: au printemps, ce sont les mauvaises herbes qui poussent en premier. Le colza devrait être déjà bien développé au début de l'hiver et recevoir de l'engrais le plus tôt possible au printemps.

Essais variétaux

La FAL Reckenholz teste depuis trois ans de nouvelles lignées et de nouveaux hybrides destinés à l'agriculture biologique, plus robustes qu'Express, l'actuelle variété de référence. On peut recommander de cultiver Expert, une nouvelle variété qui possède un gros potentiel de rendement et qui donne une huile de bonne qualité.

On peut constater de manière générale que, même avec un prix de 120.– Fr./dt, la culture du colza représente un plus gros risque que celle du blé. Nombre de ravageurs potentiels et de mauvaises herbes à racine pivotante menacent en effet toujours cette culture. **Hansueli Dierauer, FiBL**



En agriculture biologique, les boutons fortement menacés par le méligèthe

et les fleurs des plantes de colza sont du colza.

zvg

Rhapsodie en jaune

L'excellente huile de colza que Biofarm fait presser au canton de Vaud par le Moulin de Sévery se vend comme des petits pains dans les magasins bio et diététiques. L'année passée, selon le directeur Markus Johann, 8650 bouteilles de 5 dl ont ainsi été vendues. Pas étonnant que les chefs acheteurs de Coop Naturaplan frappent aussi à la porte de Kleindietwil... mais leurs besoins minimaux nécessiteraient de cultiver entre 60 et 100 hectares de colza de plus. Pour Niklaus Steiner, le conseiller de Biofarm, c'est très clair: «la culture du colza permet de diversifier les rotations culturales et donc de consolider les principes de l'agriculture biologique». C'est d'ailleurs ce que pensent depuis toujours les paysans bio qui ont demandé il y a quelques années à Steiner de trouver de nouveaux débouchés pour leur colza bio. En collaboration avec des magasins bio et diététiques novateurs, Biofarm avait lancé le marché et continue de le développer.



Le fait que Biofarm ait pu travailler ce marché pas à pas avec de petites quantités et des risques financiers calculés n'est sans aucun doute par le moindre facteur de succès. «Il est par exemple très difficile de lancer un nouveau müsli biologique suisse, parce qu'il faut produire de grandes quantités dès le départ», dit Steiner, «faute de quoi les fabricants ne lancent même pas leurs machines.»

Presser de l'huile est par contre possible en petites quantités qui pourront ensuite augmenter progressivement en fonction des possibilités des agriculteurs et du marché. Les négociations pour l'huile de colza sont d'ailleurs toujours

en cours avec la Coop. Il reste encore du temps pour les conclure correctement — au plus tard jusqu'aux semis de cette année. Pour Niklaus Steiner, *correctement* signifie dans ce cas que «tant les paysans que le commerce biologique spécialisé en profiteront et pourront vivre sans souci malgré l'entrée en scène de ce grand distributeur».

Ruth Hugli

Au menu de la prochaine Assemblée des délégués

Les 100 délégués des 34 organisations membres de BIO SUISSE se réuniront le mercredi 20 avril 2005 à Olten avec d'autres personnes intéressées pour l'Assemblée des délégués (AD) du printemps. La Présidente Regina Fuhrer ouvrira l'Assemblée à 10.00 heures à la salle de concert du théâ-

tre municipal d'Olten. L'ordre du jour et les premiers documents préparatoires ont été envoyés à fin février. Un deuxième envoi de documents préparatoires partira le 31

mars avec entre autres les nouvelles motions des organisations membres.

Christian Voegeli, BIO SUISSE

Si vous avez des questions, des suggestions ou des propositions, veuillez vous adresser à BIO SUISSE, Christian Voegeli, tél. 061 385 96 23, christian.voegeli@bio-suisse.ch.

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués (AD) de BIO SUISSE du 20 avril 2005

1. Points statutaires

1.1 Accueil	Ordre du jour, scrutateurs.
1.2 Procès-verbal	Adoption du procès-verbal de l'AD du 17.11.2004.
1.3 Rapport annuel	Rapport sur le déroulement de l'année 2004.
1.4 Rapport de la CG	Rapport oral de la CG (Commission de gestion) active depuis le 01.01.2005.
1.5 Comptes 2004	Adoption des bilans et comptes de pertes et profits de l'année 2004.

2 Révision des statuts et autres décisions

2.1 Réforme structurelle	L'AD du 17.11.2004 a donné au groupe de travail pour la réforme structurelle le mandat d'élaborer des modifications concrètes des statuts pour le modèle à une ligne, modèle selon lequel le Comité doit assumer la direction et la responsabilité de l'ensemble de la Fédération, ce qui signifie qu'il choisit, dirige et contrôle les commissions techniques et de labellisation et obtient les conditions optimales pour coordonner tous les organes. Il va de soi que l'organe suprême est et reste l'AD et que l'organe de contrôle interne est la CG.
2.2 Marché du lait	L'AD du 17.11.2004 a donné au Comité le mandat d'élaborer des modifications concrètes des statuts et des règlements pour le modèle 2A de coordination du marché du lait. Le modèle 2A prévoit qu'en principe tous les producteurs de lait Bourgeon doivent s'affilier à une organisation de commercialisation reconnue par BIO SUISSE. Il s'agit d'élaborer aussi bien les éventuelles exceptions à ce principe que les critères d'accréditation des organisations.
2.3 Ouverture de la certification	Jusqu'à maintenant, une seule société – bio.inspecta AG, co-fondée par BIO SUISSE – peut certifier les fermes bio et les preneurs de licences selon les directives de BIO SUISSE. L'AD du 15.04.2004 avait donné au Comité le mandat d'étudier diverses variantes d'ouverture de la certification et d'élaborer des critères d'accréditation pour les éventuels nouveaux organismes de certification. Il s'agit donc de se donner la possibilité d'autoriser plusieurs sociétés à faire cette certification en parallèle. Le Comité présente aux délégués un rapport de 30 pages et une motion en faveur de l'ouverture de la certification. Tous les organismes de certification devront être soumis aux mêmes exigences, entre autres celle que seules pourront être accréditées les sociétés capables de certifier dans toute la Suisse au même tarif. Par cette clause, le Comité veut s'assurer que les fermes isolées au fin fond de certaines vallées et celles où on ne parle pas l'allemand pourront encore être certifiées dans cinq ans

3. Modifications des directives

3.1 Adaptations à l'Ordonnance bio	L'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique a été modifiée en décembre 2004 sur plusieurs points concernant la production animale, et la CLA a préparé les modifications du Cahier des charges qui en découlent – plus quelques autres. Les art. 3.1.1, 3.1.5, 3.1.8, 3.1.10 et 3.1.12 seront modifiés. Il n'y aura pas de grandes modifications de contenu. La plupart des modifications sont issues de l'Ordonnance bio. Le clonage sera maintenant explicitement interdit.
3.2 Réduction des aliments fourragers conventionnels	Les délégués ont décidé en 2002 de réduire progressivement la proportion d'aliments fourragers non biologiques, ce qui avait été ancré dans l'art. 3.1.8 du Cahier des charges. Il s'agit maintenant de l'application concrète. La CLA (Commission de labellisation agricole) soumet deux variantes au vote: la variante n° 1 divise par deux la proportion d'aliments conventionnels autorisés, et la variante n° 2 ne le fait que pour les non-ruminants. Dans les deux variantes, la proportion de produits conventionnels dans les aliments fourragers Bourgeon Intrants passe de 20 % à 10 %.
3.3 Formation obligatoire en cas de reprise d'une ferme Bourgeon	La formation obligatoire devrait maintenant être liée au chef d'exploitation et non à l'exploitation elle-même. Il est en outre clairement défini que la branche à option Agriculture biologique suivie dans le cadre de la formation agricole conventionnelle, l'apprentissage agricole dans une ferme bio et les stages professionnels d'au moins une période de végétation dans une ferme bio sont considérés comme formation obligatoire effectuée. L'art. 4.1.3 du Cahier des charges doit être modifié en conséquence.
3.4 Utilisation d'anhydride sulfureux	Le Cahier des charges interdit de manière générale l'utilisation d'agents conservateurs dans la vinification. Vu que le SO ₂ (anhydride sulfureux) est la seule exception, elle avait été inscrite directement dans le Cahier des charges. La terminologie de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires a été modifiée entre-deux, à la suite de quoi la CLTC (Commission de labellisation de la transformation et du commerce) avait modifié l'année dernière le règlement «Vin/Vin mousseux» et y avait ancré les valeurs maximales. Les chiffres détaillés ne devraient donc plus apparaître directement dans l'art. 5.5.4 du Cahier des charges.

Les nœuds du «Modèle 2A»

L'application du modèle 2A choisi par l'AD de BIO SUISSE pour la gestion du marché du lait progresse. Des problèmes apparaissent dans le traitement des fromageries et des laiteries régionales. Et il y a aussi des problèmes juridiques comme l'ancrage de ce modèle dans la réglementation bio ou la décision de la Commission de la concurrence.

En instaurant l'affiliation obligatoire, l'Assemblée des délégués de BIO SUISSE souhaitait tout d'abord coordonner le marché du lait d'industrie. Les réactions des fromagers, des laitiers et de leurs producteurs montrent que la question est centrale pour eux: ils ne veulent pas devoir participer à la mise en valeur des surplus alors qu'ils se soumettent déjà à des règles de modération de la production et s'occupent eux-mêmes de la commercialisation des produits.

Une affiliation minimale

Les six organisations de la Table ronde du lait bio devraient maintenant satisfaire à cette exigence compréhensible à propos de l'application du modèle 2A en prévoyant, en plus de l'affiliation normale, une affiliation minimale destinée à fournir une petite contribution pour l'administration générale. Ce statut d'affiliation exclura expressément la participation à la mise en valeur des surplus dès que le producteur forme avec le fabricant un système fermé. Il faut pour cela un contrat direct entre le producteur et le fabricant, qui ne devra alors ni acheter ni vendre d'autre lait bio.

Dans un système fermé, les fournisseurs règlent le problème des surplus avec leur acheteur. Comme l'article sur le même sujet paru dans le bio actualités 1/05 le disait déjà, l'inclusion des fromageries et des laiteries régionales ne comporte que des avantages si elle est bien conçue: plus de sécurité en cas de problèmes d'écoulement dans les petits créneaux, mais aussi plus de transparence et donc amélioration de la planification, de la sûreté et de l'efficacité. Les réactions positives à cette proposition permettent d'espérer des solutions unanimes. L'affiliation obligatoire auprès

des organisations membres de BIO SUISSE sera de cette manière comparable pour chacun.

L'ancrage dans le règlement

Il y a deux nœuds juridiques à résoudre: l'ancrage des nouvelles règles du jeu du marché Bourgeon dans la réglementation de BIO SUISSE et la vérification du projet par la Commission de la concurrence (Comco). Un règlement de commercialisation est actuellement en cours d'élaboration avec le concours de juristes et du groupe de travail pour la réforme structurelle. Il devra avoir le même poids que les directives de production et former la pierre d'angle des conditions qu'un agriculteur devra remplir en tant que producteur Bourgeon. On est déjà près du but, et des textes concrets peuvent être soumis au vote de l'Assemblée des délégués.



Une solution simple est à l'étude pour les paysans bio qui livrent leur lait à une fromagerie ou à une petite laiterie.

Viktor Kambli, BioMilk SA

Le résultat de la consultation de la Comco est par contre encore incertain. De même qu'un premier avis indépendant mais encore très rudimentaire, un préavis du secrétariat de la Comco prévoit des problèmes. Un autre juriste est en train d'examiner la chose en détail, et il a aussi été possible d'obtenir que le secrétariat de la Comco examine en détail le cas du modèle 2A de BIO SUISSE pour le marché du lait. Des entreprises du secteur du lait ont aussi été priées de donner leur avis.

Le lait bio devant la Comco

Le secrétariat de la Comco ne peut cependant pas donner des avis définitifs mais seulement communiquer son estimation d'un cas. Les décisions contraignantes sont prises par la Comco elle-même, un groupe de spécialistes externes à l'administration. La Comco ne statue en outre pas sur une description des règles du jeu d'un marché, mais sur leurs effets. C'est ainsi que les organisations de la Table ronde ont le droit de se concerter à condition de ne pas maintenir un niveau de prix artificiellement haut et de ne pas raréfier la matière première. Lorsque cela arrive, la Comco statue de cas en cas. Un jugement reste donc invraisemblable tant qu'on reste dans la zone grise. Nous espérons que l'étude approfondie de la pratique d'évaluation de la Comco par BIO SUISSE nous permettra de mieux savoir comment les cas concrets doivent être jugés. Le problème se posera vraisemblablement moins du côté de l'affiliation obligatoire que de celui des concertations de la Table ronde du lait bio.

Qu'on s'en irrite ou pas, le fait est que le rassemblement des producteurs au sein de six organisations est déjà considéré de manière critique bien qu'elles se trouvent en face de cinq acheteurs qui contrôlent le 90 % du marché du lait bio d'industrie... et il y a aussi le fait qu'il existe des différences entre l'Office fédéral de l'agriculture et la Comco, mais que l'OFAG doit se plier au processus démocratique de décision.

Peter Bucher, BIO SUISSE

L'agriculture biologique continue sa croissance

En Europe, la surface cultivée en bio continue d'augmenter. L'augmentation des surfaces et du nombre d'exploitations s'accompagne d'un meilleur soutien politique, d'un marché qui se développe et de nombreuses activités de recherche. Ces conclusions viennent du Welsh Institute of rural Sciences et du FiBL, qui ont publié ensemble à BioFach à Nuremberg une vue d'ensemble du développement mondial de l'agriculture biologique.

L'UE et l'AELE comptaient à fin 2003 plus de 150'000 fermes bio totalisant plus de 5,8 millions d'hectares, ce qui représente 3,4 % de la surface agricole utile et une croissance de 5 % par rapport à l'année précédente. Le FiBL estime que la croissance se maintiendra ces prochaines années, soutenue notamment par le plan européen d'action pour l'agriculture biologique et par d'autres mesures agropolitiques.

Le graphique montre les 12 États qui ont les plus grandes proportions de surfaces en agriculture biologiques. L'Autriche reste en tête, puis vient la Suisse, suivie de l'Italie, qui est au point mort, puis des pays scandinaves, de la Grèce et de la Tchéquie. L'agriculture biologique représente 3,4 % des surfaces agricoles de l'Europe à 25. Le classement mondial par les surfaces bio en hectares donne une autre image: l'Australie vient en tête avec 11 millions d'hectares avant l'Argentine, l'Italie, les USA, le Brésil, l'Uruguay, l'Allemagne et l'Espagne.

Le chiffre d'affaires européen des produits bio a augmenté de 5 % en 2003 pour atteindre 10,5 à 11 milliards d'euros. Avec 3,1 mia d'euros, l'Allemagne est le plus gros marché. Toralf Richter, du FiBL, explique que la Suisse est leader du marché bio sur le plan européen et mondial avec des achats bio de 100 euros par habitant.

Le chiffre d'affaires mondial du marché bio a progressé en 2004 de 6 % pour atteindre environ 26,5 milliards de dollars US. La croissance la plus forte est enregistrée

en Amérique du Nord, mais le marché européen reste le plus important avant celui des USA.

La recherche sera aussi un moteur important de la croissance de l'agriculture biologique. Définitivement sortie de son trou, la recherche bio pèse en effet maintenant quelque 80 millions d'euros et devra notamment contribuer à résoudre des problèmes comme la mauvaise qualité des aliments, la malnutrition, l'obésité et les coûts de la santé.

hw/als

Pas de dioxine dans les œufs suisses de plein air

Une nouvelle valeur limite pour la contamination des œufs à la dioxine est en vigueur depuis janvier 2005 dans l'UE. Le «Bild» révèle que la nouvelle limite de 3 picogrammes est souvent massivement dépassée pour les œufs de plein air, les œufs de batterie étant moins contaminés. Il est vrai que la dioxine produite par les indus-



Protection biologique des plantes écologique – novatrice – durable

Mater-Bi Film de couverture biodégradable pour salades, courgettes, courges

Capex Virus de la granulose contre Capua

E-2001 Augmentation des rendements grâce aux bactéries fixatrices d'azote

Agro Biosol Engrais azoté biologique

Proradix Micro-organismes pour le traitement de sol, semences ou plantes **nouveaux**

Tricho-Fix Trichogrammes contre la pyrale du maïs
Commande au plus tard le 31 mars

Notre antenne romande:

Michel Jeanrenaud à Burtigny: Tel/Fax: 022 366 48 01; Natel 079 632 35 63
Andermatt BIOCONTROL AG; Stahlmatten 6; CH-6146 Grossdietwil
Tel. 062 917 50 05; Fax 062 917 50 06; www.biocontrol.ch; sales@biocontrol.ch

sativa
ökologisches Pflanz- und Saatgut



Nous fournissons des semences biologiques de:

- **Mélanges graminées-légumineuses**
Bio 2000 et Bio 1000
- **Avoine de printemps** *Expander*
- **Orge de printemps** *Celinka*
- **Pois protéagineux** *Hardy, Harnas, Santana, Classic*
- **Engrais verts: phacelia, sarrasin, féverole** *Divine, mélange Landsberg*
- **Maïs d'ensilage**

Pour toute information:

Sativa Rheinau AG • Postfach • 8462 Rheinau
Tél: 052 304 91 60 • Fax: 052 304 91 61
sativa@sativa-rheinau.ch

tries et les usines d'incinération d'ordures finit par retomber tôt ou tard au sol, mais, dans le contexte de l'éventuelle interdiction allemande des élevages en batteries, la polémique fait maintenant rage au sujet d'une éventuelle «simple» action de lobbying.

Le problème ne touche pas la Suisse car, selon l'Office fédéral de la santé publique, les valeurs les plus élevées se situent autour de 1,5 picogramme. En Suisse, la pollution à la dioxine a pu être diminuée de moitié au cours des dix dernières années. L'OFSP continuera de prélever des échantillons pour déceler à temps les éventuels problèmes. Urs Müller, le chimiste cantonal bernois, dit à ce propos: «dans le domaine des résidus de polluants, parmi tous les aliments analysés jusqu'ici, les produits bio sont clairement les meilleurs». **cf**

Monsanto à l'amende

Le groupe décidément très manipulateur Monsanto doit payer 1,5 million de dollars d'amende pour infraction à la loi américaine contre la corruption. Des dessous de tables ont été versés en Indonésie à un fonctionnaire du gouvernement pour y créer un «climat favorable» aux plantes transgéniques. L'avocat général de Monsanto a déclaré que la société, de plus en plus critiquée, allait payer l'amende et accepter qu'un expert indépendant vérifie ses comptes pendant trois ans. **cf**

Le lait somnifère est retiré du commerce

Le lait du soir («Nachtmilch») a été retiré du commerce. Ce lait, qui contient davantage de mélatonine, l'hormone du sommeil, est sensé aider à s'endormir. D'après Bettina et Andreas Springer, qui ont développé ce produit, ce retrait précipité est dû à l'interprétation restrictive de la loi sur denrées alimentaires par les autorités compétentes. Le chimiste cantonal zurichois interdit en effet aux producteurs de faire toute espèce de publicité pour

un effet favorable à l'endormissement du Nachtmilch. «Nous devrions nous contenter d'écrire «Nachtmilch» sur les bouteilles sans pouvoir rien dire de plus», dit Bettina Springer, paysanne bio de Rätterschen ZH. Ils pourraient certes essayer maintenant de vendre le plus possible de Nachtmilch en utilisant d'autres étiquettes. Les frais fixes sont en fait assez élevés, et il avait été prévu de doubler les quantités. Les Springer sont en train de voir s'il serait possible d'obtenir une autorisation comme aliment spécial (*functional food*). C'est cependant très difficile pour les très petites entreprises de se débattre dans de telles complications juridiques pour lancer de nouveaux produits, explique Springer. Le Nachtmilch avait gagné en 2004 le «Prix d'innovation agricole suisse». Le bio actualités 3/04 avait publié un article détaillé sur ce sujet. **rs**

Augmentation de la demande danoise de viande bio

Suite à une campagne promotionnelle lancée l'automne passé, la vente de viande de bœuf bio a augmenté de 70 % au Danemark. À la même période, la vente de produits transformés à base de viande de bœuf bio a augmenté de 30 %. La campagne avait été financée par l'Association danoise d'agriculture biologique, le Conseil danois des producteurs de viande et trois entreprises bouchères. **biofach**

Info-Conseil: l'avoine alimentaire comme alternative

Connu dans le monde entier, le bircher müsli, originaire de Suisse, contient beaucoup de flocons d'avoine. En Suisse, ils sont surtout importés de l'étranger. Pour cette année, Biofarm annonce un besoin de 140 tonnes d'avoine alimentaire bio. Les contrats actuels conclus avec des fermes Bourgeon permettront de produire environ 80 tonnes d'avoine bio. Les agriculteurs intéressés peuvent encore s'an-

noncer. En Suisse romande, ces contrats passent par Prokana.

La seule condition fixée par les acheteurs est que l'avoine doit avoir un poids à l'hectolitre atteignant au minimum 54 kg/hl. En dessous, les déductions sont si importantes que la culture n'est plus rentable. Les nouvelles variétés permettent de produire aussi en Suisse de l'avoine de bonne qualité qui permet d'obtenir d'importants suppléments. Biofarm payera cette année probablement 62 francs par décitonne. Il faut se limiter aux variétés blanches comme Expandar ou President (pour Poncho, seule Sativa a déjà fait un essai). Densité de semis pour l'avoine de printemps: 1,3 à 1,5 kg/a. Semer dès que les sols sont resuyés même s'ils sont encore froids. Attention lors de l'étrillage: les plantes seront plus faiblement enracinées que le blé d'automne. **Hansueli Dierauer, FiBL**

Bio and the City à Berlin

Après «Sex and the City» vient «Bio and the City», car tel est le nom de l'exposition spéciale sur l'agriculture biologique réalisée à fin janvier pour la 70^{ème} Grüne Woche de Berlin. La Centrale Marketinggesellschaft CMA mettait le bio en scène



de manière très tendance: sensualité, joie de vivre et urbanisme étaient au rendez-vous pour présenter les produits de qualité de l'agriculture biologique. L'exposition comptait 35 exposants venus du commerce, des organisations et de la politique, et il y avait deux fois par jours des shows culinaires de grands cuisiniers bio sur la scène principale. Les questions centrales relevées à cette occasion étaient la certification des produits bio et leur rentabilité dans les grandes cuisines. **oekolandbau.de**

Grandes cultures**Colza – visite de culture****Date**

Mercredi 30 mars, 9.30 – 15.30

Lieu

1405 Pomy VD chez Robert Richardet

Programme

Itinéraire cultural, conduite, variétés. Possibilités d'écoulement des oléo-protéagineux Bourgeon. Journée pour les producteurs organisée par Prokana et Biofarm, avec la participation de ProConseil, du FiBL et de la FAL Reckenholz. Voir aussi à la page 14.

Renseignements

Josy Taramarcz, ProConseil, Jordils 3, 1006 Lausanne, tél. 021 614 24 30, j.taramarcz@prometerre.ch.

Sol**Dynamique de la matière organique dans les sols****Date**

Mercredi 13 avril

Lieu

Institut agricole de Grangeneuve, Posieux FR

Programme

Exposés et discussions sur les thèmes suivants: la transformation de la matière organique (MO) dans les sols; MO et structure, stabilité structurale; MO et érosion, compactage; bilan humique; cycle du carbone, effet de serre; MO et efficacité des engrais organiques.

Responsables

Gerhard Hasinger et Bernard Chauvin, SRVA

Renseignements et inscription

Auprès de Mme Odile Perrin, SRVA, tél. 021 619 44 06, www.srva.ch

Transformation et commerce**Atelier sur la lutte biologique contre les parasites pendant le stockage et la transformation****Date**

Mardi 5 avril, mardi 26 avril et mercredi 27 avril, 14.15 – 17.15, suivi d'un apéritif.

Lieu

FiBL, 5070 Frick

Public-cible

Transformateurs et entrepositaires de produits Bourgeon

Programme

Avec des spécialistes et sur la base d'exemples issus de la pratique, vous aurez l'occasion d'aborder les sujets suivants: prévention, monitoring et méthodes de lutte alternatives.

Foire**AgroBIOrama Expo****Date**

Du 6 au 10 avril. Heures d'ouverture: mercredi de 13 à 20 heures, jeudi de 10 à 22 heures, vendredi à dimanche de 10 à 19 heures.

Lieu

Palais de Beaulieu, Lausanne, dans le cadre de Mednat Expo

Programme

Rendez-vous romand des acteurs de la filière bio, nombreux exposants. Jeudi 7 avril: concours de vins et de fromages (cf. encadré ci-contre). Dimanche 10 avril: grand marché bio en plein air.

Conférences-débats

Vendredi 8 avril, 10.30 – 12.30 *La place des normes sociales dans les différents labels de l'agriculture* Participants: Katia Ziegler (BIO SUISSE), Sybil Anwander (Coop), Johann Züblin (Migros), Vincent Perrot (dir. FNAB France), Willy Streckenisen (Plateforme pour une agriculture socialement durable)

Vendredi 8 avril, 14.30 – 16.30 *La place de la biodiversité et de la souveraineté alimentaire dans le porte-monnaie du consommateur* Participants: Pierrette Rohrbach (FRC), Bastienne Jorchel (Communauté de travail), Sibyl Anwander (Coop), Philippe Desbrosses (Dr. en environnement CEE), Sylvain Thévoz (Optigal)

Samedi 9 avril, 10.30 – 12.30 *Quel avenir pour la bio? Quelle bio pour l'avenir?* Participants: Martine Dufour (AOC), Myriam Saade (Ing. en génie rural EPFL), Reto Cadotsch (Jardins de Cognac), Raphaël Perez (Slow Food CH), Joseph Zisyadis (Conseiller national)

Buffet campagnard bio

Le samedi 9 avril, un buffet campagnard bio sera servi dès 12.30, à l'issue du débat. Prix par personne (vin compris): 30 francs. Paiement sur place. Prière de s'inscrire auprès de François-Philippe Devenoge, par fax au 021 861 38 52, par courriel à fphd@freesurf.ch ou par courrier (F.-Ph. Devenoge, 1304 Dizy). Des billets d'entrée à prix réduit à votre nom vous attendront à l'entrée du Salon Mednat dès l'ouverture le samedi 9 avril.

Renseignements exposants

Claire-Lise Bassin, Beaulieu, tél. 021 643 21 11, www.mednatexpo.ch

Renseignements producteurs

Charly Beyeler, Prokana, tél. 079 471 45 91, info@prokana.ch

Participez aux concours de fromages et de vins bio

Comme lors de la précédente édition, un concours de fromages aura lieu dans le cadre d'AgroBIOrama Expo. La proclamation des résultats aura lieu le jeudi 7 avril. Les modalités de participation sont les suivantes:

- tous les fromages doivent être accompagnés des documents attestant de leur qualité bio.
- un bref descriptif du produit présenté, du lieu de production (région), des quantités produites, du marché de distribution, etc. est le bienvenu.
- les fromages seront classés en quatre catégories: pâtes dures, mi-dures, molles, fromages frais.
- ils seront jugés d'après les critères usuels. Des prix seront attribués pour leur qualité, leur goût, leur authenticité ainsi que pour leur originalité. Il y aura notamment un prix spécial du jury de 500 francs.
- les fromages devront parvenir au plus tard le 6 avril à l'adresse suivante: François-Philippe Devenoge, AgroBIOrama, Concours des fromages, Beaulieu, Case postale 89, 1000 Lausanne 22.
- Pour tout renseignement au sujet du concours de vins, adressez-vous à François-Philippe Devenoge, 079 253 17 70, fphd@freesurf.ch.

AgroBIOrama fête son 10^{ème} printemps

Le printemps s'épanouit en apportant plein de bonnes choses, l'une d'entre elles se trouvant à Lausanne. C'est pour la dixième fois l'opportunité pour chaque producteur bio de quitter sa campagne pour aller faire un



tour dans un très bel endroit, puisqu'il s'appelle Beaulieu, au dessus du lac Léman. Cette année, AgroBIOrama s'installe dans un nouvel espace d'exposition, la Halle agricole du Comptoir Suisse.

Pour ses dix ans, les bio Romands ont choisi BIO SUISSE comme invité d'honneur. Nous espérons vivement que cette collaboration permettra à un maximum de visiteurs de découvrir encore mieux ce qu'est le monde de l'agriculture biologique. L'édition de cette année sera particulière, non seulement à cause du nouvel environnement, mais surtout parce que nous inaugurons une nouvelle formule de «forum paysan». Il est fondamental que les réflexions des mouvements paysans et en particulier des producteurs biologiques soient mieux connues de leurs partenaires. Il est très important que tous les acteurs de la filière y participent pour pouvoir ensemble mieux décrire l'agriculture de demain.

Lausanne est un point de rencontre traditionnel des Suisses et des Européens, nous sommes bien placés pour échanger des idées et en apporter de nouvelles afin d'installer de façon durable une alimentation toujours plus saine et originale préservant par la même occasion nos indispensables espaces de vie. Donc rendez-vous sur les bords du lac Léman afin d'y trouver avec le printemps la dynamique qui vous propulsera le restant de l'année...

François-Philippe Devenoge, vice-président de BIO SUISSE

Organisation

BIO SUISSE, FiBL

Coûts 50.–

Renseignements et inscription

Auprès de Claudia Lambelet, BIO SUISSE, Margarethenstrasse 87, 4053 Basel, Fax 061 385 96 11. L'atelier n'aura lieu aux trois dates que s'il y a suffisamment de participants.

Marché

24^{ème} Foire éco-biologique de Rouffach

Date

5 au 9 mai

Lieu

Place de la République à Rouffach (Alsace)

Programme

300 exposants (agriculteurs bio, artisans, associations) témoignent de leurs engagements alternatifs pour sauvegarder la vie sur notre planète: agriculture biologique, alimentation, santé, environnement, habitat, énergie, relations nord-sud. Nombreuses animations.

Renseignements

www.ecobiorouffach.org, tél. 0033 (0)3 89 78 53 15.

Grandes cultures

Prévenir les dégâts de la grande faune dans les cultures

Date

Vendredi 29 avril

Lieu

À déterminer

Programme

Les dégâts dus à la grande faune (sanglier, blaireau, corneilles) dans les cultures sont en constante augmentation. L'indemnisation des dégâts est conditionnée à la mise en place de mesures de prévention. Or, celles-ci sont peu connues et requièrent souvent la collaboration de différents partenaires (agriculteurs, chasseurs, gardes-faune, etc.) pour être efficaces. Lors de cette journée, qui comprendra des exposés et des visites de terrain, les thèmes suivants seront abordés: bases légales régissant les dégâts de la grande faune aux cultures, état des lieux des dégâts en Suisse romande, les différents types de dégâts occasionnés par les sangliers, les blaireaux et les corneilles aux cultures et aux herbages, mesures de prévention possibles et conditions de réussite, possibilités de collaboration entre les différents partenaires (agriculteurs, chasseurs, etc.).



Responsables

Natacha Koller et Bernard Chauvin, SRVA

Renseignements et inscription

Auprès de Mme Odile Perrin, SRVA, tél. 021 619 44 06, www.srva.ch

Aménagement du territoire

Manifestation – pas d'usine pharmaceutique dans le Grand Marais à Galmiz!

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a déclaré zone industrielle 55 hectares de terrains agricoles situés dans le Grand Marais. Selon la volonté du canton et de la commune de Galmiz, une immense fabrique pharmaceutique employant à terme 1'200 personnes devrait y être implantée. L'urbanisation de ces surfaces agricoles représenterait pour l'aménagement du territoire et l'avenir de l'agriculture en Suisse une rupture et un précédent aux conséquences incalculables. La manifestation est dirigée contre la mise en zone industrielle à cet endroit et souhaite constituer un signal au plan national en faveur d'un aménagement judicieux du territoire, qui respecte les bases naturelles non renouvelables de la vie. (cf. aussi le bio actualités 1/05, page 11)

Date

Dimanche 3 avril, 11.45 – 16.30

Lieu

Galmiz

Programme

11.45: Départ de la gare de Kerzers/Chiètres (ligne Bienne – Morat) (à la sortie du passage souterrain, direction nord-ouest). Randonnée à travers le marais de Galmiz. Pause pique-nique en cours de route (apporter son propre pique-nique). Arrivée à Montilier, Birkenhof, rafraîchissements.
14.30: Manifestation au Birkenhof. Discours, résolution pour l'aménagement du territoire en Suisse, animations culturelles.
16.30: Retour depuis la gare de Montilier (à 10 minutes à pied du lieu de la manifestation).

Renseignements

«Comité Galmiz – Oui à l'aménagement du territoire», Weyermannstrasse 28, 3008 Berne, tél. 031 398 25 45.

Pendant la foire:
tél. 0033 (0)3 89 49 66 15

Directives

Directives:

comment s'y retrouver

Date

Mardi 26 avril, 9.20 – 16.20

Lieu

Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB), Seilerstr. 4, 3011 Berne

Public-cible

Conseillers bio

Programme

Quels sont les outils les plus importants pour le conseil à la re-

conversion? Quels sont les principaux interlocuteurs en cas de problème? Comment se déroulent le contrôle et la certification, et comment s'y préparer? La documentation est bilingue, les exposés sont donnés dans la langue de l'intervenant (allemand ou français).

Coûts Sur demande

Conférenciers

Armin Meyer, LBL, Res Schmutz, FiBL, Maurice Clerc, SRVA
Renseignements, inscription
LBL, Kursekretariat,
8315 Lindau, Fax 052 354 97 97,
www.lbl.ch

Dans le cadre de Mednat Expo 2005

Leader suisse des salons des médecines naturelles, du bien-être et de la santé.

du 6 au 10 avril Beaulieu-Lausanne

AGROBIORAMA EXPO

Leader suisse des salons de l'agriculture biologique et des produits bio.

Heures d'ouverture:
mercredi..... 13-20h
jeudi..... 10-22h
ve-sa-di..... 10-19h



Prix d'entrée: CHF 13.-,
accès aux conférences inclus.
AVS/AI CHF 8.-,
enfants accompagnés
jusqu'à 14 ans gratuit.



Panorama national de la production bio

Conférences et débats: plate-forme d'échanges pour les producteurs, les consommateurs et le public
www.mednatexpo.ch



Dimanche 10 avril
MARCHÉ-BIO

Les vaches ont besoin de leurs cornes

À propos de l'article «Trois questions sur l'écornage...», *bio actualités* n° 1, février 2005

Je suis choqué de voir tout ce que nous autres hommes coupons dès que quelque chose ne nous convient pas. On parle de sécurité à propos des cornes des vaches. Si on était plus sincère envers soi-même, on reconnaîtrait peut-être qu'on désire plutôt gagner de la place pour avoir une vache de plus. Ou alors on manque de connaissance sur les besoins réels des vaches – et en plus de leur point de vue à elles.

Je suis accablé de voir que tant d'éleveurs ne sont pas conscients de l'importance de l'organe dont ils privent la vache en l'écornant (ou bien est-ce de la négligence, voire même de l'indifférence?). Le groupe de travail «Hörner tragende Kühe Bio-Ring Allgäu» le sait bien: «la vache a besoin de ses cornes». On peut en savoir plus en lisant la publication du même nom éditée par la Kulturgemeinschaft zur Förderung/Pflege des biologisch-dynamischen Landbaus e.V.

Bref résumé: Les cornes de la vache font partie du processus de digestion et influencent la composition du lait et du fumier. Nous sommes donc nous aussi inclus dans ce cycle. Je demande à chaque paysan bio de se procurer ce petit livre.

La légende de la photo m'a aussi fâcheusement frappé: «Il n'y a plus besoin d'une autorisation exceptionnelle de BIO SUISSE pour l'écornage des vaches adultes». Tous les paysans bio ont donc le droit de mutiler leurs vaches.

Nos réflexions bio (= vie) ne devraient-elles pas se référer à l'intégrité de l'ensemble des êtres vivants qui nous côtoient plutôt qu'à des réductions motivées par une augmentation de profit? Je crois que cela nous met au même niveau que l'agriculture conventionnelle. Notre mode de pensée s'y conforme si nous n'y prenons garde. Tous ce qui fait partie d'un être a sa raison d'être, que ce soit chez l'homme ou chez l'animal, et le fait que nous nous soyons éloignés de la nature au point de

ne plus pouvoir le reconnaître n'y change rien.

Si nous regardions plus avec notre cœur qu'avec notre tête, nous ferions un grand pas sur la voie de la relation avec le Tout.

Ursula Julen, Zermatt VS

L'être et la force de l'agriculture biologique

Vendredi, j'ai lu dans la St. Galler Tagblatt un grand article sur l'Assemblée générale du VOB – il n'y en avait plus eu de si long depuis des années. Résumé: à part une plus grande proportion de barbus, cette assemblée ne se distingue plus guère de celles des organisations paysannes habituelles – et on s'y plaint tout autant. Je connais le comité et de nombreux membres du VOB et je sais très bien qu'il recèle beaucoup d'énergie positive. Je me pose personnellement plutôt la question de savoir pourquoi ce quotidien a donné plus d'importance à ce message négatif qu'à tous les messages positifs de ces dernières années – mais en est-il de même chez les lecteurs et les lectrices?

Samedi, j'ai entendu l'émission «Zeitlupe» de Franz Hohler à la radio DRS. Il racontait ses expériences en Amérique latine et expliquait pourquoi ces pays atteignent toujours un mauvais produit national brut. Il décrit cependant aussi combien de joie et de cœur il a trouvé chez ces gens. Il pose donc très justement la question: pourquoi nous préoccuons-nous que du produit national brut? On devrait en fait aussi mesurer un «produit cordial brut».

Dimanche, j'ai repensé à ces deux impressions. Le principe de la reconversion globale est un des principaux piliers de notre Cahier des charges. J'en retire aussi une certaine exigence de vision globale des choses. Nous avons derrière nous dix années de forte croissance. Les produits bio étaient «trend», dans le vent. Aujourd'hui, c'est le bon marché qui a la cote. Il est évident que ce changement menace nos ventes. Une période difficile nous attend, mais où sommes-nous par rapport au reste du monde? Avons-nous vraiment de bon-

nes raisons de nous lamenter? La pensée positive n'est-elle donc pas une caractéristique importante de l'agriculture biologique, qui promet aussi de la «durabilité»? Nous formons un groupe de 6500 «fermes Bourgeon»*. Nous avons un bon produit à proposer. Restons ensemble et sachons convaincre le plus possible de monde de la valeur de cette bonne chose. Les gens qui rayonnent d'énergie positive me convainquent davantage que ceux qui geignent.

Cornel Rimle-Heeb, Häggenschwil SG

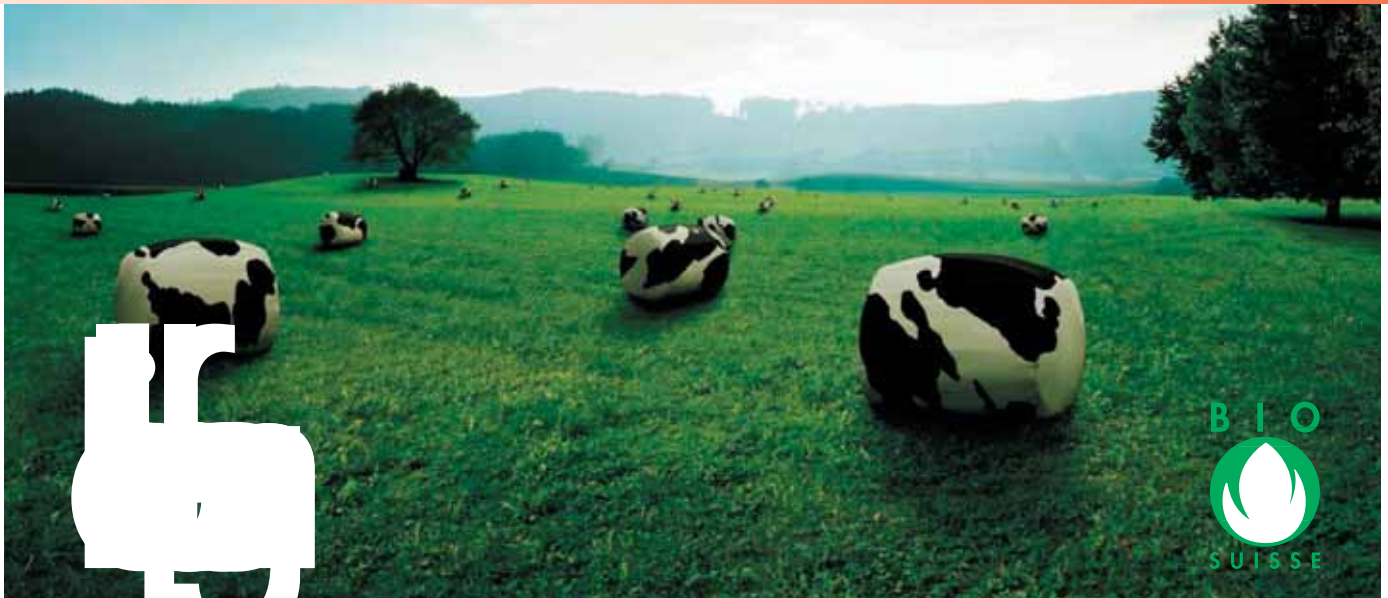
* NdT: tous les guillemets de cette lettre sont de l'auteur.

Une fédération forte pour l'avenir

À propos de l'article «BIO SUISSE est sur la bonne voie. Vraiment?», *bio actualités* n° 1, février 2005

Le mandat attribué au groupe de travail institué par les délégués en 2002 était clair. Il fallait analyser les structures et les processus internes de BIO SUISSE puis faire des propositions d'amélioration. Les organes de la fédération devaient être examinés entre autres du point de vue de l'efficacité et de la capacité de traitement, un critère qui revêt toujours plus d'importance. Les étapes successives de l'opération avec les analyses, les ateliers avec les organes et avec les membres de la base ainsi que les informations et discussions lors de diverses assemblées ont permis un débat solidement établi.

En novembre dernier, les délégués ont accepté une première étape de la réforme structurelle. Outre d'autres décisions importantes, une confortable majorité de plus des deux tiers des délégués présents a par exemple décidé de réduire le nombre de délégués à cent et d'instituer une commission de gestion. Le vote final sur cette première partie de la réforme a même été enlevé à l'unanimité. C'est ensuite à une forte majorité que le mandat d'élaborer pour l'AD une proposition concrète basée sur le modèle dit à une ligne a été attribué au groupe de travail pour la réforme structurelle. Cette proposition est mainte-



La nouvelle affiche publicitaire de BIO SUISSE pour le lait bio.

BIO SUISSE

nant faite, et elle sera soumise au vote des délégués en avril.

Points principaux: responsabilité et direction qui incombent entièrement au Comité, droit de référendum et de recours des membres, claire séparation des tâches entre le Comité et les commissions de labellisation, simplification de l'élection des membres des commissions de labellisation (variantes à voter: soit élection par le Comité soit vote de confirmation de l'AD pour les membres des commissions de labellisation choisis par le Comité), adoption par l'AD du règlement des commissions de labellisation, procédure claire pour les modifications du Cahier des charges.

Le groupe de travail pour la réforme structurelle, qui comprend des représentants de la Fédération et des représentants des organisations membres – a adressé à l'unanimité sa proposition à l'AD, et il est convaincu de présenter ainsi une bonne solution pour le futur développement de BIO SUISSE.

Johannes Pfenninger, Pratval GR

Le contrôle joue aux échecs...

Pour protéger les moutons des chiens errants, je les garde à leur retour de l'alpage dans un parc fixe. J'ai reçu une amende parce que je ne respecte pas les normes SRPA. Très bien, mais s'il n'y a plus rien (les moutons) en vie, on ne peut pas non plus respecter la loi.

Donc, d'abord la loi et ensuite la vie. Encore un de ces merveilleux paradoxes tragi-comiques typiquement suisses qui règnent sur tout. Les hommes sont instables, tendent plutôt à l'ignorance, à l'incertitude et à la crainte parce qu'ils sont moins attirés par la lumière, le savoir et le réel examen des choses telles qu'elles sont. Je ne veux cependant pas m'acharner là-dessus.

On doit progresser – même très lentement. De tels cas ne devraient donc plus arriver. La loi – qui ne le sait pas? – doit être utilisée pour préserver la justice. Pour tenir compte des cas spéciaux, la loi doit cependant prévoir les exceptions qui confirment la règle. N'oublions pas que nous créons et administrons nous-mêmes la loi.

On doit donc progresser, pas faire du surplace. Contrôler signifie améliorer, pas punir. Bio signifie alternative, pas perpétuation de l'establishment qu'on voulait justement changer. C'est pourquoi nous nous présentons comme des gens raisonnables dans le tohu-bohu général – nous ne jouons pas aux échecs!

Moreno Gilardi, Aurigeno TI

Lait bio – non merci!?

Telle a été ma première réaction à la nouvelle publicité pour ce produit. Et cela bien que je sois moi-même producteur de lait bio! L'écoulement du lait bio stagne depuis quelque temps. La publicité pour ce pro-

duit naturel n'en revêt donc que plus d'importance!

L'actuelle affiche publicitaire me déçoit beaucoup. Une publicité bio doit pourtant éveiller des émotions, des représentations et des images: la nature intacte et l'harmonie de l'ensemble formé par les plantes, les animaux et les hommes doivent être révélées à l'œil intérieur du consommateur potentiel! Le parfum des prairies en pleine floraison doit pour ainsi dire pouvoir être respiré! Alors, la main sur le cœur: du seul point de vue du goût, pas moyen de faire la différence entre notre lait et le lait conventionnel. Certes, mais il faut pourtant montrer au consommateur toute la saveur de notre méthode de production à la fois plus exigeante et plus naturelle.

Les paysans bio en ont vraiment pardessus la tête du manque d'idées de ces publicistes et de la docilité des responsables de BIO SUISSE. Cela ne peut pas être dans l'intérêt des producteurs, dont les contributions alimentent pourtant ce chaudron publicitaire! En tant que simple paysan contributeur, j'aimerais bien savoir combien d'argent il a fallu dépenser pour ce non-sens.

Kaspar Luchsinger, Engi GL

Toujours le dernier mot

Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. Et les lettres en français paraîtront bien sûr aussi en allemand! bioactualites@fibl.org, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73.

hosberg AG

Bio-Eierhandel

Nous sommes votre
partenaire pour
la commercialisation
des œufs bio!
Téléphonez-nous.

kagfreiland

hosberg AG
Bio-Eierhandel

BIO
SUISSE

Bio-Eierhandel, Neuhofstr. 12, 8630 Rüti ZH
tél. 055 251 00 20 fax 055 251 00 30
info@hosberg.ch / www.hosberg.ch

Votre partenaire pour les aliments BIO

Action production laitière

Profitez de notre action d'hiver
et de printemps!

Bons d'insémination de swissgenetics
jusqu'à une valeur de 200.— Fr.

Votre conseiller PROVIMI KLIBA
vous en dira plus!

Fabricant:

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen - Tél. 031 751 20 22
www.muehlerytz.ch / mail@muehlerytz.ch



PROVIMI KLIBA SA

CH - 1305 COSSONAY-GARE
TÉL. 021 861 95 11 - FAX 021 861 92 79
pksa@alcorex.ch



AZB
CH-5070 Frick

PP Journal
CH-5070 Frick

Veillez s.v.p. communiquer la nouvelle adresse

bio actualités
Le magazine du mouvement bio

Parution: 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août)

Distribution: Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE
abonnements Fr. 49.—, étranger Fr. 56.—

Tirage: 904 exemplaires français, 7832 exemplaires allemands (certifié WEMF 2003)

Éditeurs: FIBL Institut de recherche de l'agriculture biologique
Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick

Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org



BIO SUISSE (Association Suisse des organisations

d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle

Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction: Alfred Schädeli, Thomas Alfeldi, (FIBL); Christian Voegeli (BIO SUISSE);

Christophe Schiess, Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org

Traduction: Manuel Perret, 1412 Ursins

Maquette: Daniel Gorba

Impression: Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick

Publicité: Irene Rüegg, FIBL, Postfach, 5070 Frick, téléphone (lu-ve) +41 (0)62 865 72 74

Fax +41 (0)62 865 72 73, e-mail irene.rueegg@fibl.org